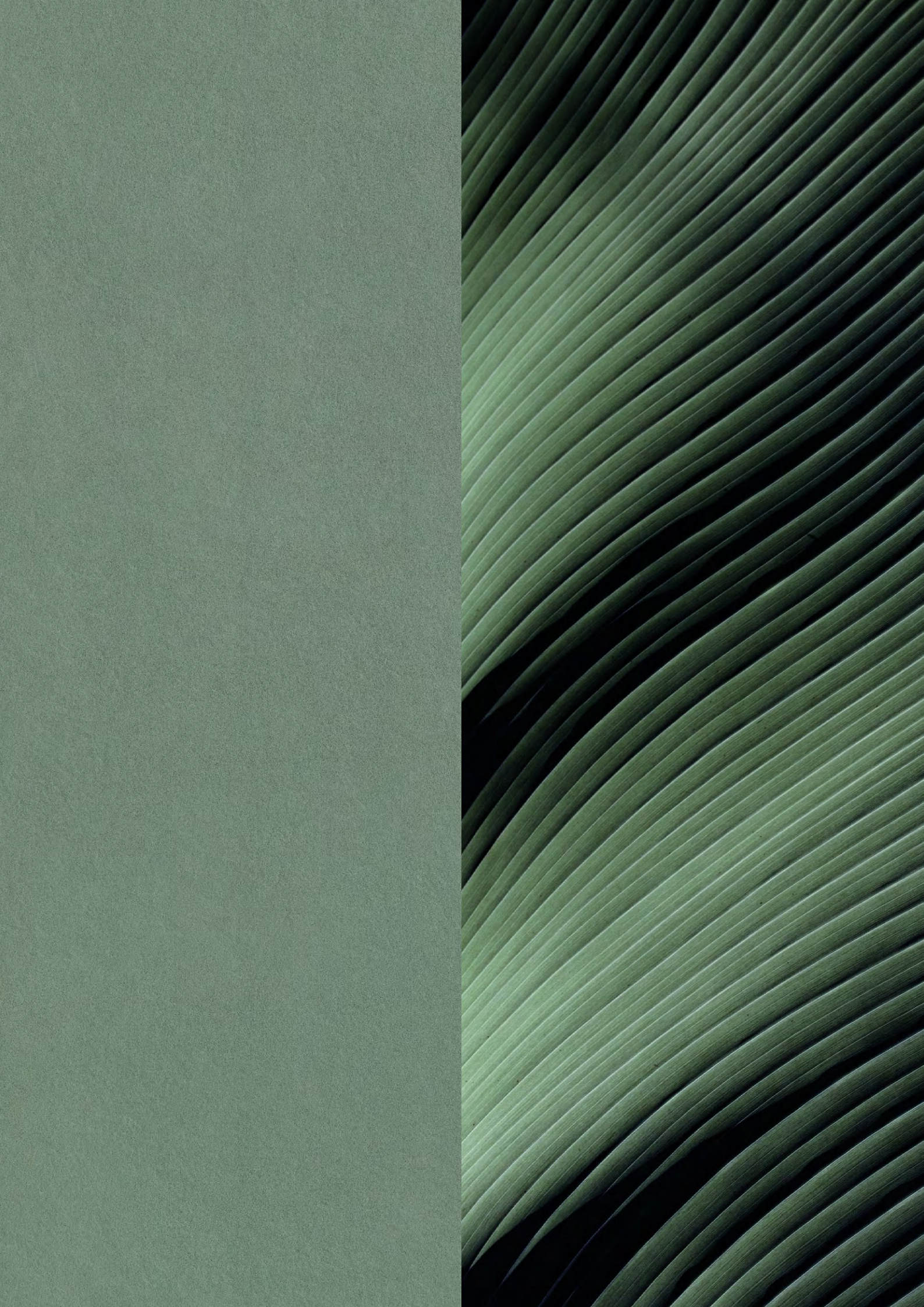




Rapport de Développement Durable 2023

ITALGRANITI GROUP
ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE



« Être une B Corp légitime pleinement l'approche que nous avons adoptée il y a longtemps déjà. L'idée que faire des affaires puisse aussi contribuer au bien-être des personnes et de l'environnement se traduit par un nouvel élan afin de créer un terrain fertile pour de nouvelles initiatives, concrètes et mesurables ».

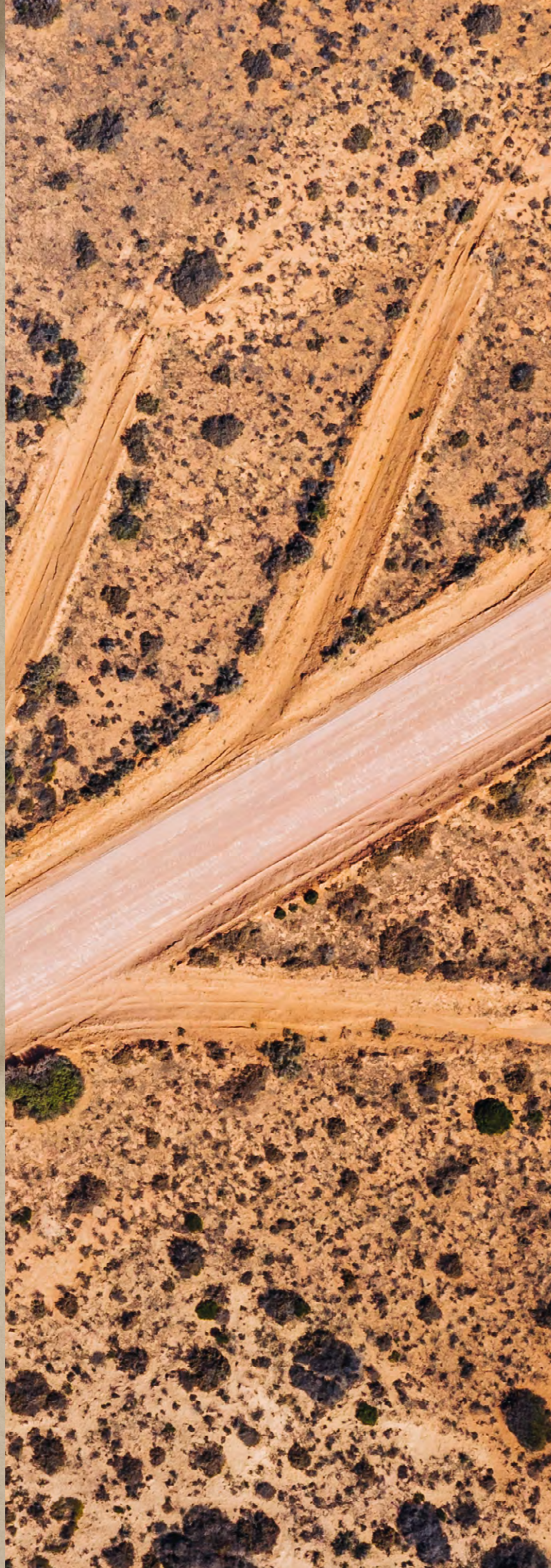
ITALGRANITI GROUP
ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE



01. Lettre aux parties prenantes	04	08. Partenaires	58
02. B Corp certifié	06	09. Personnes	60
03. Faits saillants	08	09.1 Égalité des chances	61
04. Objectifs de développement durable (ODD)	10	09.2 Santé et sécurité au travail	62
05. Entreprise	12	09.3 Formation	62
05.1 Nouvelle usine grandes dalles	14	10. Valeur économique distribuée	64
05.2 Siège social & Flagship Store	16	11. Environnement	66
05.3 Marques	20	11.1 Aspects environnementaux	66
05.4 Contexte territorial	22	11.2 Vers la neutralité carbone	68
05.5 Sièges et innovations	24	11.3 Consommation d'énergie	72
06. Produits	26	11.4 Production de déchets	72
06.1 Le grès cérame ITALGRANITI GROUP	26	11.5 Émissions dans l'atmosphère	74
06.2 La chaîne de valeur	28	11.6 Consommation d'eau	75
06.3 Durabilité des produits	30	12. Objectifs et programmes 2024	76
06.4 Build to Zero (Construire sans émissions), emballages	34	13. Note méthodologique	78
06.5 Certifications et conformité des produits	38		
07. Gouvernance	40		
07.1 Structure et organes de la société	42		
07.2 Politiques d'entreprise	44		
07.3 Analyses des risques	54		
07.4 Code de déontologie	54		
07.5 Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001	54		
07.6 Lancements d'alerte (Whistleblowing)	54		
07.7 Certifications d'entreprise	56		

01.

Lettre aux parties prenantes



Chères parties prenantes,

nous avons le plaisir de vous annoncer que la nouvelle usine est désormais une réalité et qu'elle commencera à produire à plein régime à partir de janvier prochain. Cet objectif représente un pas en avant important pour Italgraniti Group. Le nombre d'emplois augmentera de 25 % et le nouveau site de production sera équipé de technologies de pointe qui en feront l'usine la plus efficace sur le plan des installations et de l'énergie, la plus vertueuse en termes de consommation, d'émissions et de réduction des gaspillages.

La nouvelle usine incarne notre engagement vers un modèle industriel régénératif et circulaire, axé sur le bien-être des travailleurs et leur épanouissement professionnel.

Conformément à notre engagement en faveur de la durabilité et du progrès, après être devenus une société Benefit et avoir obtenu la certification B Corp, nous sommes fiers d'annoncer qu'ITALGRANITI GROUP a obtenu la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes. Nous sommes la première entreprise italienne de céramique à adopter ces lignes directrices, qui promeuvent une présence égale dans l'entreprise et une contribution égale entre les sexes.

Ceci marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire de notre Groupe, où les dimensions économiques, sociales et environnementales de la durabilité sont de plus en plus imbriquées. La nouvelle édition de notre Rapport de développement durable reflète les progrès significatifs que nous avons accomplis avec fierté et détermination, grâce à des investissements consistants et constants.

Merci pour votre soutien assidu et bonne lecture.



Elisa Giacobazzi
CEO Italgraniti Group S.p.A.

02.

B Corp certifié



WEBSITE

WE ARE A B CORP

Italgraniti Group fait partie des entreprises qui ont adopté une approche orientée vers le bien-être commun, comme le montre sa certification B Corp. Cela signifie que, pour l'entreprise, les profits ne sont pas l'unique objectif et qu'elle s'engage également à laisser une empreinte positive sur l'écosystème et la société dans son ensemble. La préservation des ressources naturelles et la gestion responsable des questions environnementales figurent parmi ses principales priorités.

Pour atténuer le changement climatique, le Groupe s'engage à développer des produits et processus ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. Ceci inclut l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, l'utilisation de matériaux recyclables et la mise en œuvre de technologies et procédés qui réduisent les émissions de carbone et autres impacts négatifs sur l'environnement. En allant au-delà du simple objectif de maximiser les profits pour contribuer au bien-être de l'environnement et de la communauté, cette approche montre un engagement concret envers la durabilité environnementale et sociale.

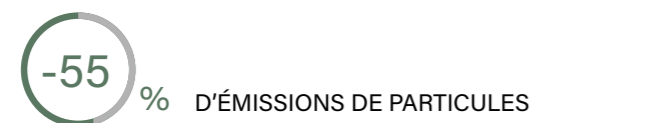
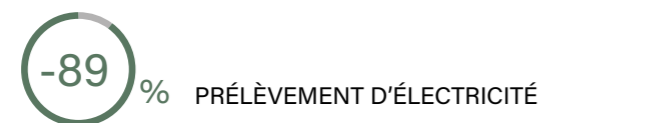
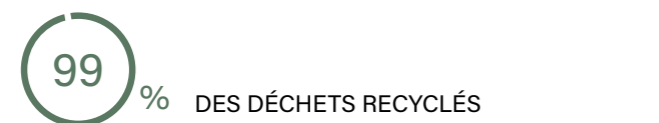
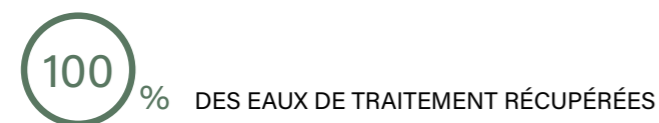
03.

Faits saillants

Depuis trois générations, ITALGRANITI GROUP produit carrelages en grès cérame MADE IN ITALY qui associent design, fonctionnalité et sécurité. À travers ses marques, le Groupe fournit au secteur de la construction et à l'architecture contemporaine certaines des meilleures solutions céramiques, aussi bien pour l'intérieur que pour l'extérieur.

Aufildesannées,l'entrepriseacontinuéa'améliorer sur les trois aspects clés du développement durable : environnemental, économique et social. Ce parcours a défini une stratégie qui fixe des actions à atteindre des objectifs de durabilité, en mesurant les performances ; les tableaux présentent les résultats de l'année 2021 grâce aux indicateurs jugés les plus pertinents.

INDICES ENVIRONNEMENTAUX



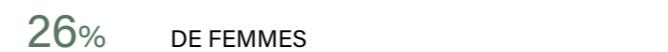
L'installation de cogénération à haut rendement est capable de fournir de l'électricité 24h/24 et 7j/7, garantissant ainsi l'autosuffisance de l'ensemble de l'établissement de production de San Martino in Rio (RE). Approfondissements à la page 24.

LES DONNÉES SONT SPÉCIFIQUES ET DÉPENDENT DES VOLUMES DE PRODUCTION

INDICES ÉCONOMIQUES



INDICES SOCIAUX



04.

ITALGRANITI GROUP

À l'échelle internationale, l'Agenda 2030 et les 17 ODD constituent une référence pour la durabilité des entreprises auxquelles ils offrent des opportunités et des défis globaux et locaux, afin de trouver des solutions technologiques, de gestion et de responsabilité sociale d'entreprise.

ITALGRANITI GROUP envisage de contribuer directement et indirectement à atteindre ces objectifs. Eu égard à ces ODD, le Groupe s'engage vis-à-vis de ses partenaires afin de contrôler les activités entreprises et présenter périodiquement

leur impact quantitatif et qualitatif dans le Rapport de développement durable. La section 12 (« Objectifs et programmes 2023 ») présente quant à elle les projets d'entreprise futurs.



Les 17 Objectifs de développement durable ont été adoptés par les Nations unies en 2015 dans le but d'aider les pays et organisations du monde entier à entreprendre les actions nécessaires pour réduire la pauvreté, protéger l'environnement et garantir la prospérité économique et le développement social.

Les 17 objectifs et les 169 cibles spécifiques sont extrêmement liés - une action dans un domaine peut influencer les résultats d'autres arguments - et constituent le fondement de l'Agenda 2030 pour le développement

durable qui vise à équilibrer la viabilité sociale, économique et environnementale. L'appel des Nations unies qui reconnaît comme une urgence la créativité, le savoir-faire, la technologie et les ressources financières est donc universel.

05.

Entreprise

Parmi les grandes entreprises céramiques italiennes, ITALGRANITI GROUP s'est imposée grâce à sa solidité, sa fiabilité, son innovation et son respect de l'environnement. L'expansion qu'elle a connue ces dernières années a été soutenue par de nombreux investissements pour s'équiper des technologies de production plus innovantes.

Le Groupe compte aujourd'hui 3 marques et environ 250 salariés, produit et commercialise 6 millions de m² par an et en exporte 80 %. Entre 2021 et 2023, il a investi 42 millions d'euros, dont 8 millions en technologies 4.0. Les investissements et l'attention portée à l'environnement ont permis de concrétiser une stratégie de durabilité et de mettre en lumière les valeurs, les principes et les engagements que le Groupe défend depuis trois générations.

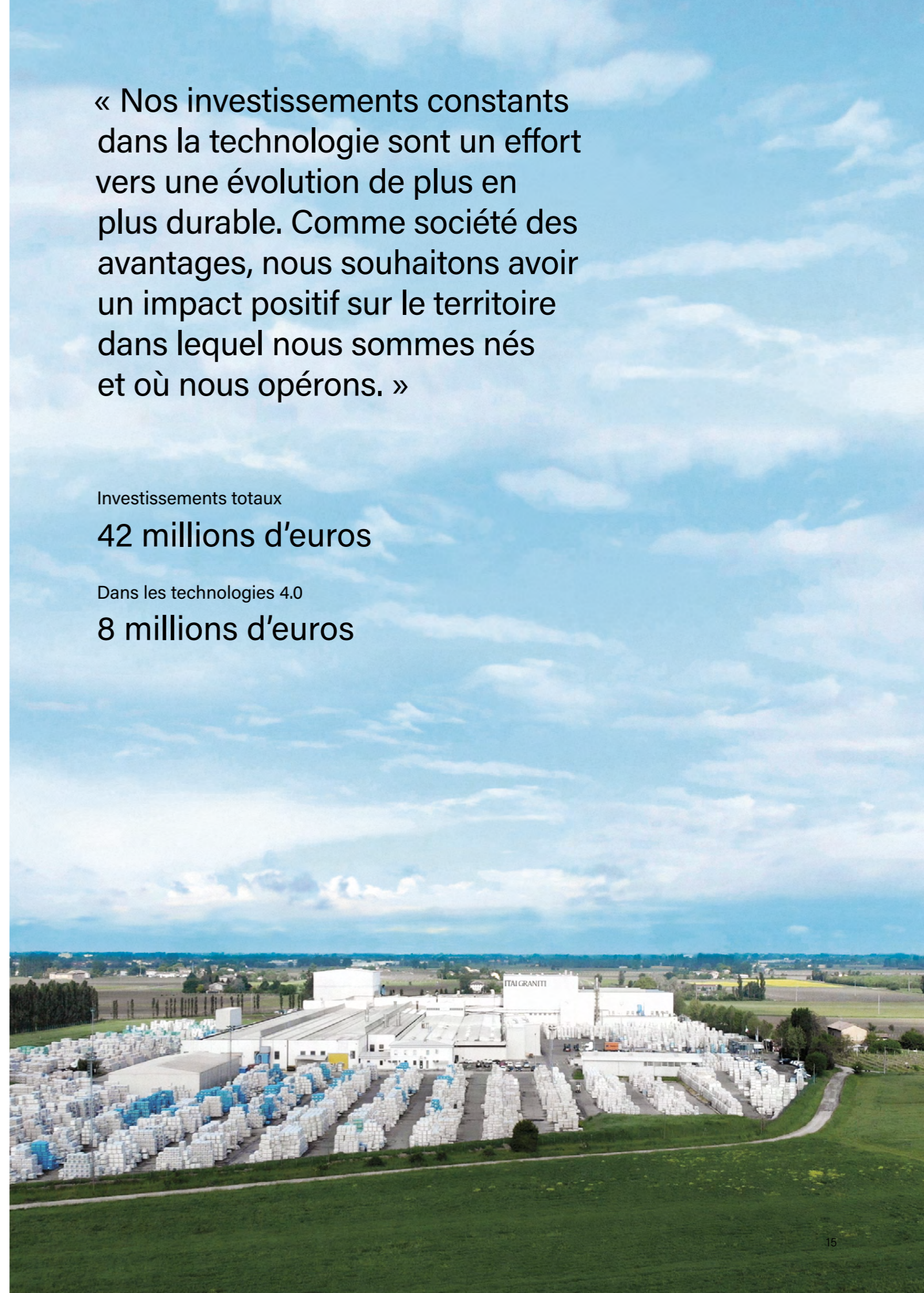
« Nos investissements constants dans la technologie sont un effort vers une évolution de plus en plus durable. Comme société des avantages, nous souhaitons avoir un impact positif sur le territoire dans lequel nous sommes nés et où nous opérons. »

Investissements totaux

42 millions d'euros

Dans les technologies 4.0

8 millions d'euros



LES CHIFFRES DE LA NOUVELLE USINE :

Superficie totale
28 000 m²

Investissements
60 millions d'euros

Installation Hydrogen Ready

Installation photovoltaïque
3 400 000 KWh/an

Réduction CO₂
1 800 t/an

Augmentation de l'emploi
25 %



05.1 UNE NOUVELLE USINE DE PRODUCTION, UNE EXPANSION CONÇUE DANS LE RESPECT DES NORMES DE DURABILITÉ LES PLUS STRICTES

En 2023, la construction d'une nouvelle usine dédiée à la production de grandes dalles de grès cérame a commencé, la nouvelle structure sera opérationnelle à partir de janvier 2025.

Le complexe de production, d'une superficie d'environ 28 000 m², a été conçu selon les normes de durabilité les plus élevées du secteur ; équipé de systèmes technologiquement avancés, il sera indépendant sur le plan énergétique grâce à un important projet de sources durables et renouvelables – un cogénérateur de 5 Mw et une installation photovoltaïque capable de produire 3 400 000 KWh par an –, contribuant ainsi à

réduire les émissions de CO₂ de 1 800 tonnes. L'usine, éclairée par un système dynamique à haut rendement, sera équipée de deux post-brûleurs thermiques régénératifs avec un système de réduction des poussières, des polluants et des COV. Le processus de production permet de récupérer toutes les eaux de traitement et les déchets crus et cuits, ce qui contribue à réduire les besoins en matières premières. L'investissement de plus de 60 millions d'euros permettra d'augmenter le nombre d'emplois de 25 % et de renforcer la croissance durable et partagée.





05.2 SIÈGE SOCIAL & FLAGSHIP STORE - MILAN

Conçu par les architectes Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano, le showroom de Milan a été agrandi en 2023 avec le « Italgraniti Penthouse », qui offre 200 m² d'espace d'exposition supplémentaire sur deux étages. Imaginé comme un grand penthouse, le nouvel espace offre aux architectes et aux designers une utilisation à la fois concrète et raffinée des matériaux céramiques innovants du Groupe ; il comprend également une zone d'exposition dédiée à LOOM, la marque d'ameublement et de compléments revêtus de grès cérame. Ainsi agrandi

et rénové, le showroom concrétise la passion et la compétence qui animent l'inlassable activité de recherche d'ITALGRANITI GROUP, depuis toujours soutenue par une grande sensibilité esthétique et une technologie constamment à l'avant-garde. Une vitrine prestigieuse qui s'affirme comme une référence en matière de design d'intérieur, un lieu où la culture de l'habitat et l'excellence technique se mêlent naturellement, créant des espaces de vie en constante évolution.



DOMUS ITALGRANITI GROUP - MODÈNE

Le showroom de Modène, situé à proximité du siège social de Formigine (Mo), a été conçu par les architectes et directeurs artistiques Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano comme une actualisation de la typique *domus* romaine. Pièce après pièce, la salle d'exposition permet de vivre une expérience suggestive sous le signe du design d'intérieur le plus authentiquement contemporain. Du vestibule à la chambre à coucher, les collections du Groupe contribuent de manière décisive à créer des

environnements domestiques d'une élégance raffinée et rigoureuse, en parfaite harmonie avec la monumentalité du projet architectural. Les espaces du Groupe représentent le point de rencontre et d'échange entre l'entreprise et ses parties prenantes, des lieux multifonctionnels permettant de vivre la multiplicité des matériaux, des couleurs et des technologies dédiés à l'architecture et à l'aménagement paysager.





05.3 MARQUES

ITALGRANITI GROUP produit et distribue dans le monde entier une large gamme de surfaces céramiques qui représentent parfaitement la culture esthétique et l'excellence stylistique du Made in Italy demandées par les meilleurs

architectes et designers d'intérieur. Grâce à ses 3 marques, le Groupe compose une offre complète d'effets, formats, épaisseurs, finitions et accessoires.

ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE

ITALGRANITI

Partout dans le monde, Italgraniti est synonyme de grès cérame aux performances élevées. La transformation de matières premières de qualité exceptionnelle donne naissance à des projets céramiques capables d'interpréter les nombreuses exigences immobilières, architecturales et symboliques d'un monde en perpétuelle évolution. Les collections signées Italgraniti proposent tous les effets esthétiques, formats, épaisseurs et finitions et sont à même de créer des solutions qui associent d'excellentes qualités techniques et des contenus esthétiques haut de gamme.

IMPRONTA

Depuis 1974, la marque Impronta est une référence pour ceux qui cherchent des surfaces en grès cérame afin de créer des espaces résidentiels et commerciaux aux qualités techniques et esthétiques exceptionnelles. Le succès de la marque repose sur une profonde culture de la matière, enracinée dans l'histoire de la région de la céramique en Émilie-Romagne. Outre cette solide tradition, Impronta se distingue par sa capacité à répondre aux demandes des professionnels de l'architecture et de l'habitat les plus exigeants, voire à les anticiper.

ITALSTONE

Italstone est la marque du Groupe spécialisée dans les dalles de grandes dimensions, de 12 mm d'épaisseur, idéales pour transformer les plans de travail en véritables éléments de design alliant style et fonctionnalité. La marque fournit aux concepteurs, aux designers et aux transformateurs des matériaux d'une grande qualité technique et esthétique pour une liberté d'expression absolue : des surfaces spectaculaires conçues pour créer des environnements où les plans de travail et les compléments d'aménagement dialoguent, en parfaite harmonie, avec les sols et les revêtements.

05.4 CONTEXTE TERRITORIAL

ITALGRANITI GROUP est installé dans la région de production de céramique la plus importante d'Italie, connue dans le monde entier pour sa capacité à innover et la qualité et le design de ses produits. Le territoire offre des ressources historiques, artistiques et culturelles qui méritent d'être défendues et mises en avant. C'est ici que vivent les employés et les dirigeants du Groupe,

qui est conscient de la responsabilité de devoir réduire son impact environnemental même au-delà des limites légales. ITALGRANITI GROUP collabore régulièrement avec des universités, des organismes de formation, des associations et des institutions pour accroître la valeur sociale et culturelle du territoire et le protéger, tant en ce qui concerne l'environnement que le paysage.

05.5 SIÈGES ET INNOVATIONS

ÉTABLISSEMENT DE SAN MARTINO IN RIO

Opérationnel depuis 1994, l'établissement de San Martino in Rio (RE - Italie) est un site de production moderne de 145 000 m² équipé de technologies de dernière génération. Doté de 4 lignes de production totalement indépendantes, plus de 6 millions de m² de grès cérame de haute qualité y sont produits chaque année.

Les investissements considérables de ces dernières années dans les technologies 4.0 ont permis de :

- réduire le gaspillage de matières premières
- réduire la consommation d'énergie
- augmenter le rendement (moins de rebuts et de déchets pour une quantité de matières premières utilisées identique)
- augmenter la durabilité des processus, avec une incidence positive également sur les performances des produits.

Au cours de l'année 2022, deux nouvelles presses ont été mises en service : une PCR 2120, la dernière génération de Continua+, et une PH 8200.

ENTREPÔT ET LOGISTIQUE

Le Groupe dispose de quatre entrepôts – en comptant la nouvelle structure de Sassuolo – pour un total d'environ 150 000 m². Tous les entrepôts adoptent un modèle logistique hautement informatisé visant à réduire le fractionnement des char-

Ces installations, à la pointe de la technologie par leur qualité, leurs performances et leur polyvalence, permettent de :

- gérer efficacement même des lots réduits et, à l'avenir, de travailler sur commande
- réduire les temps de préparation
- réduire les déchets et maximiser la récupération des rebuts de production
- assimiler les découpes des produits crus et cuits
- accroître la qualité du produit fini
- garantir des processus reproductibles et l'assortiment de différents formats destinés à un même projet architectural.

Ces systèmes s'intègrent avec les technologies 4.0 qui gèrent l'établissement de production et fournissent une grande quantité d'informations utiles pour analyser l'évolution de la production et surveiller la qualité et le niveau de durabilité économique et environnementale.

ges et la dispersion du trafic entrant et sortant. Des navettes internes regroupent les commandes avec des trajets pleinement optimisés, réduisant ainsi le nombre de camions accédant aux zones de stockage.



Taille du site
145 000 m²

Nouvelles installations:
Ligne continue+ PCR 2120
Presse PH8200

SYSTÈME DE COGÉNÉRATION

puissance nominale de 4,5 MW
 énergie électrique 24h/24, 7j/7
 puissance thermique supérieure à 11 000 kWh

- 89%
 de prélèvements
 annuels
 d'électricité



SYSTÈME DE COGÉNÉRATION

Parmi les objectifs stratégiques du Groupe figure l'autosuffisance énergétique de l'établissement de production de San Martino in Rio (RE - Italie), fondamentale également en termes de durabilité environnementale. À cet égard, ITALGRANITI GROUP a achevé en 2022 l'installation d'un système de cogénération à haut rendement moderne offrant une puissance nominale de 4,5 MW, ce qui a permis de réduire les prélèvements d'électricité de 89 %. Partant du gaz naturel comme unique source d'énergie, le système permet

la production combinée d'énergie électrique et d'énergie thermique, augmentant ainsi nettement l'efficacité du combustible d'origine et réduisant – par rapport à la production séparée d'électricité et de chaleur – les coûts énergétiques et les émissions de CO₂. L'installation est capable de fournir de l'énergie électrique 24h/24, 7j/7, garantissant de ce point de vue l'autosuffisance de l'ensemble de l'établissement, avec réintroduction dans le réseau de ce qui n'est pas consommé.

POST-BRÛLEUR RÉGÉNÉRATIF

Le nouveau post-brûleur a renforcé le système actuel à filtres en tissu pour le traitement des fumées en éliminant tout risque d'émission d'odeurs désagréables. Ce système moderne est capable d'intercepter les composés organiques volatils (COV) présents dans les colles à base organique utilisées dans la décoration numérique. Ce sont ces COV qui pourraient créer des nuisances olfactives pour les personnes qui vivent à proximité et qui travaillent dans l'établissement de production. Bien qu'aucun signalement en ce

sens n'ait été consigné, ITALGRANITI GROUP a décidé d'installer de manière préventive un post-brûleur dans lequel les températures atteignent 850°C, ce qui suffit pour oxyder entièrement les COV et les aldéhydes. Doté de trois chambres de combustion à haute efficacité thermique, le post-brûleur collecte les fumées à traiter dans la première et les fumées traitées dans la deuxième. La troisième chambre est destinée à éliminer les éventuels résidus de ce processus de post-combustion.

POST-BRÛLEUR RÉGÉNÉRATIF

Intercepte et oxyde les COV et les aldéhydes.
 Favorise la préservation du territoire.



06.

Produits

ITALGRANITI GROUP est reconnu sur le plan international pour les excellentes performances de son grès cérame Made in Italy, obtenu en sélectionnant et en transformant des matières premières d'une qualité exceptionnelle. Les différentes collections interprètent les nombreuses demandes de clients internationaux de plus en plus exigeants, auxquels elles apportent des réponses fonctionnelles et design.

06.1 LE GRÈS CÉRAMÉ ITALGRANITI GROUP

Les solutions industrielles du Groupe sont le fruit de presque un demi-siècle d'expérience et de recherche. Des installations d'avant-garde et des processus rationnels et fiables permettent de produire des surfaces céramiques de très haute qualité.

Le grès cérame est uniquement composé de matières premières naturelles cuites à plus de 1 200°C afin de leur apporter la résistance nécessaire. Il ne nécessite aucun traitement après la pose (par exemple des vernis ou des résines de protection), ne relâche pas de composés organiques volatils (COV) dans l'environnement et ne contient

pas de substances toxiques. Les surfaces céramiques du Groupe sont des matériaux sûrs, anallergiques et hautement hygiéniques en raison de leur porosité pratiquement nulle : cela signifie que la saleté ne peut pas pénétrer sous la surface et qu'elle constitue un terrain inhospitalier pour les bactéries, moisissures, champignons et mauvaises odeurs.



18

formats

160x320	40x80
120x280	60x60
120x120	30x60
80x160	20x60
26,5x160	15x60
60x120	10x60
30x120	10x55
20x120	10x30
80x80	9x50

4

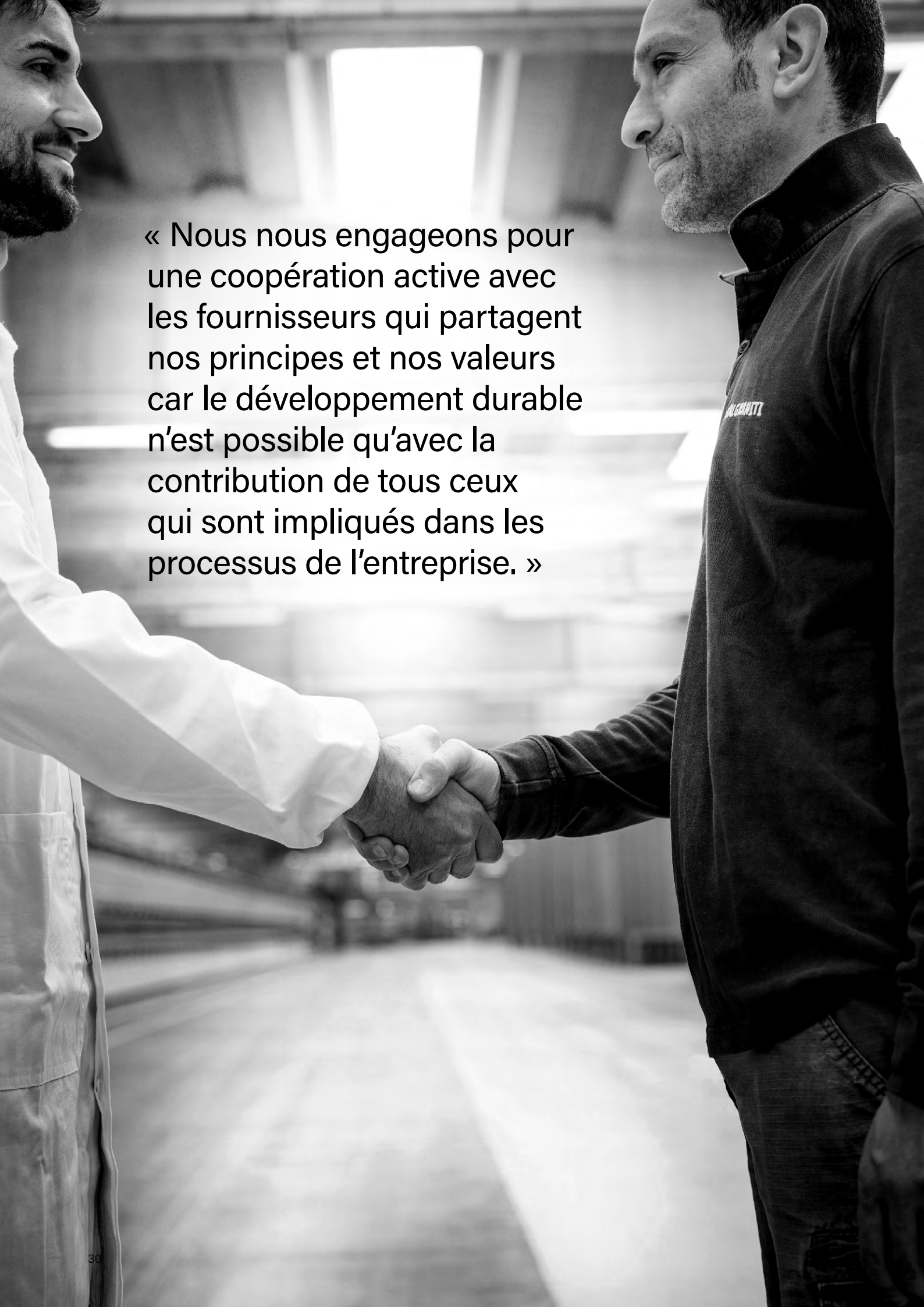
épaisseurs

6 mm
9 mm
12 mm
20 mm

2

technologies innovantes

StrideUp / StrideUp 20
RealUp

A black and white photograph of two men shaking hands in a factory setting. The man on the left is wearing a white lab coat, and the man on the right is wearing a dark jacket with 'ITALGRANITI' visible on the chest. They are both smiling and looking at each other. The background shows industrial equipment and a large window.

« Nous nous engageons pour une coopération active avec les fournisseurs qui partagent nos principes et nos valeurs car le développement durable n'est possible qu'avec la contribution de tous ceux qui sont impliqués dans les processus de l'entreprise. »

06.2 LA CHAÎNE DE VALEUR

Dans un secteur comme celui de la céramique, les activités qui concourent à créer de la valeur pour le client sont nombreuses et les personnes impliquées dans le processus le sont encore plus : grâce à leur travail et à leur engagement quotidien de donner le meilleur d'elles-mêmes, chacune apporte une contribution précieuse. Être une B Corp pousse ITALGRANITI GROUP à accorder beaucoup d'attention à chaque maillon de la chaîne de valeur, en particulier aux fournisseurs, intégrés dans un réseau d'entreprises animées par l'envie d'avoir un impact positif sur le monde qui les entoure.

La chaîne de valeur est durable si tous les processus d'approvisionnement, de production et de distribution mis en place directement ou indirectement (par exemple via les fournisseurs) sont gérés de manière responsable des points de vue économique, social et environnemental. Le Groupe établit ses processus d'achat sur une base de loyauté réciproque, de transparence et de collaboration. En tant que Benefit corporation certifiée B Corp, le Groupe demande à ses fournisseurs de respecter les meilleures pratiques concernant les droits humains, la santé et la

sécurité de leurs employés et collaborateurs, la responsabilité environnementale et l'attention aux conditions de travail. Enfin, ITALGRANITI GROUP évalue les performances de ses fournisseurs d'après les normes de qualité les plus strictes, en identifiant les principaux risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement, en demandant des audits externes des fournisseurs et en définissant des programmes destinés les soutenir et à renforcer leur implication même au niveau de la valeur.

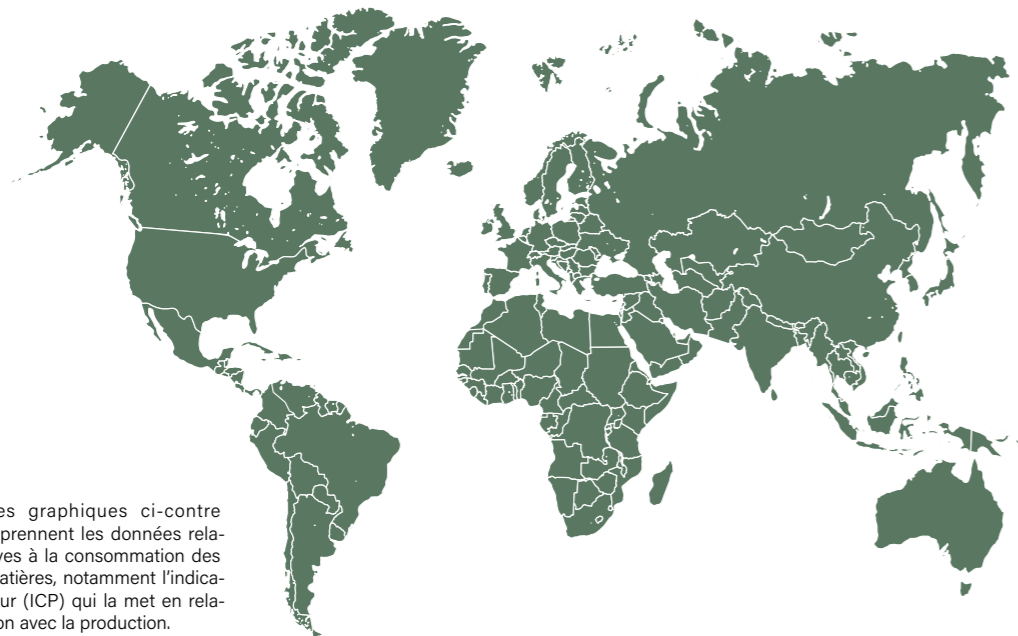
06.3 DURABILITÉ DES PRODUITS

Pour réaliser ses produits, ITALGRANITI GROUP utilise les ressources suivantes :

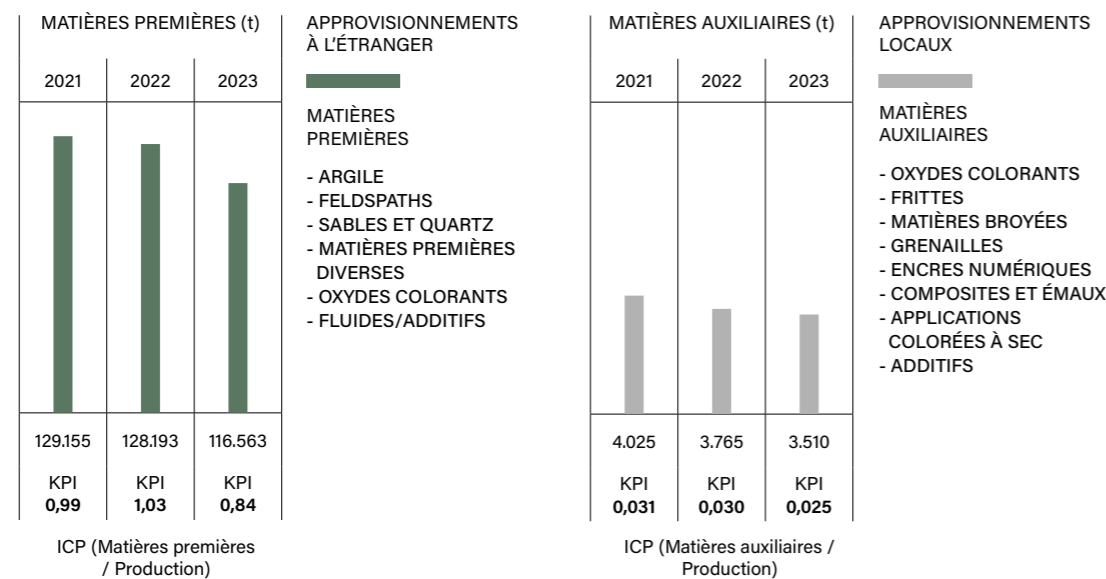
- **Matières premières** : argiles, feldspaths, sables et quartz, oxydes colorants, fluidifiants/additifs et autres matières premières.
- **Matières auxiliaires** : oxydes colorants, frites, produits broyés, grenailles, encres numériques, composites et émaux, applications colorées à sec et additifs.

La composition du produit est celle habituelle des produits céramiques. Plus spécifiquement, les matières premières forment la structure du carreau alors que les matières auxiliaires sont utilisées pour apporter l'aspect esthétique et les performances de la surface.

La provenance géographique des matières premières varie en fonction de leur qualité : en effet, ITALGRANITI GROUP est toujours à la recherche de matières capables de garantir les meilleurs résultats aussi bien au niveau technique qu'esthétique. Les matières auxiliaires sont en revanche achetées au niveau local, où il est possible de compter sur la spécialisation élevée du secteur de la céramique d'Émilie-Romagne.



Les graphiques ci-contre reprennent les données relatives à la consommation des matières, notamment l'indicateur (ICP) qui la met en relation avec la production.



« La qualité des matières premières joue une importance fondamentale. Tout en travaillant pour accroître l'efficacité des paramètres de production, nous nous assurons d'utiliser les meilleures argiles disponibles sur le marché. »



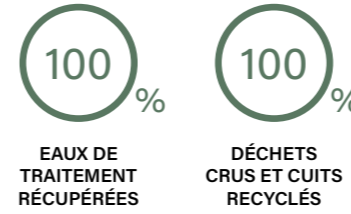
FLUX MASSIQUE

Le diagramme représente le flux massique du processus de production qui transforme la matière première en produit fini.

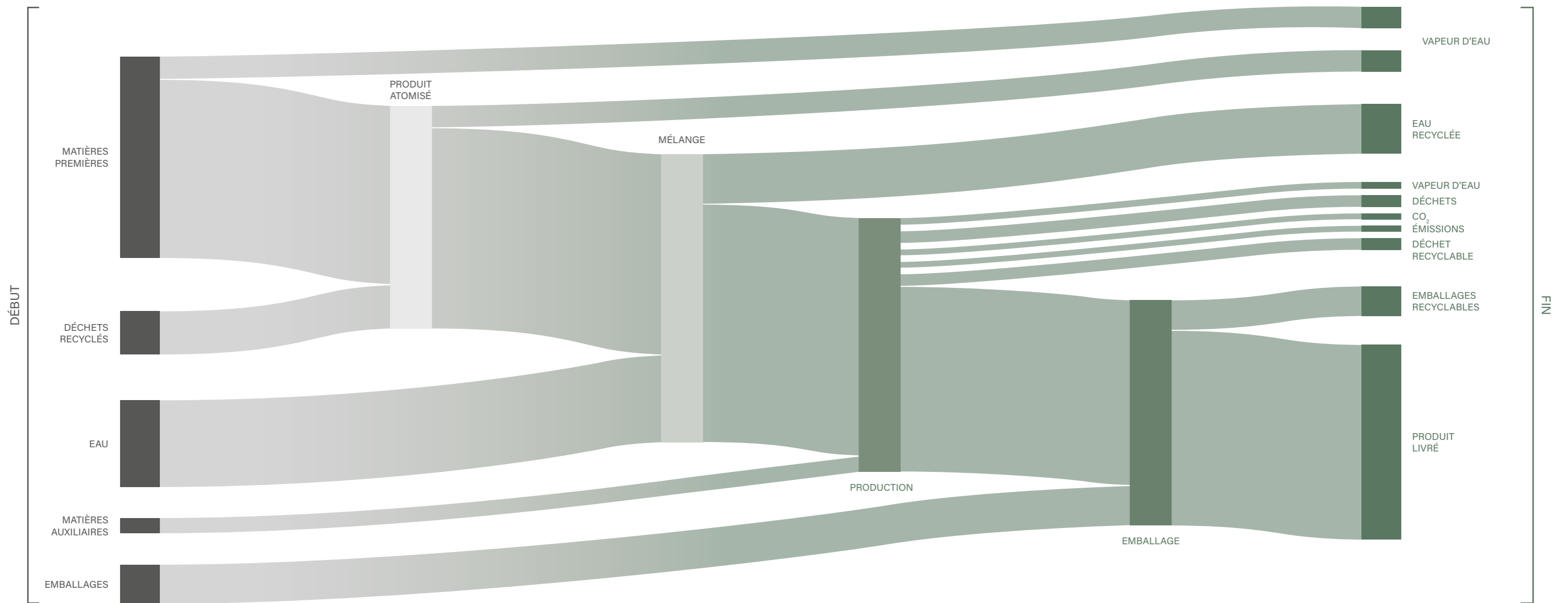
ITALGRANITI GROUP a collaboré avec les fournisseurs plus qualifiés pour étudier des produits et processus de moins en moins nocifs pour l'environnement. Le processus schématisé ci-dessous inclut une quantité d'eau importante, prélevée dans des puits artésiens. Après

l'utilisation, toute l'eau est recyclée, à l'exception des pertes par évaporation. Les matières auxiliaires utilisées constituent les meilleures solutions pour le secteur et leurs volumes dans le processus sont nettement inférieurs par rapport aux autres ressources.

RÉCUPÉRATION DES EAUX DE TRAITEMENT ET DES DÉCHETS DE PRODUCTION



ITALGRANITI GROUP récupère 100 % des eaux utilisées dans le processus de production et recycle complètement les déchets de production, qu'ils soient crus ou cuits. Cette étape importante a été franchie grâce à des investissements significatifs, considérés comme cruciaux pour favoriser un engagement progressif en faveur de pratiques industrielles responsables et tournées vers l'avenir.



Build to Zero

06.4 EMBALLAGES

D'ici 2024, l'ONU demandera aux pays membres de réduire drastiquement la production de plastique, en affichant une volonté claire d'aller au-delà de la question du recyclage, un processus extrêmement complexe et coûteux sur lequel les débats se prolongent. Réduire la production de plastique présuppose une réduction de son utilisation, en faveur de matériaux plus durables. En partant de l'analyse des données publiées par l'OCDE, ITALGRANITI GROUP met actuellement en place de nombreuses solutions visant à réduire les emballages non recyclables.

ITALGRANITI GROUP a travaillé sur ces questions et a même obtenu des résultats supérieurs aux attentes. Par exemple, les 1 500 m³ de polystyrène en moins (couche intermédiaire entre les dalles de grès cérame), qui ont été remplacés à partir de 2023 par des feuillets de carton à triple épaisseur, contenant plus de 60 % de matériaux recyclés. En outre, un nouveau système de conditionnement a

été mis en place, utilisant des films en bobine composés à 50 % de plastique recyclé, ce qui a permis de réduire la consommation de matières plastiques de 50 %. Enfin, le polystyrène et le polyuréthane expansé utilisés à l'intérieur des emballages ont été remplacés par des matériaux recyclés tels que des emballages en grès cérame et du papier cannelé 100 % recyclé.

Le tableau présente les matériaux d'emballage utilisés par ITALGRANITI GROUP.

Tous les composants décrits dans le tableau sont recyclables. Le bois et le carton représentent 92 % du total des emballages. Les cartons sont

prédécoupés et imprimés à la demande de manière à supprimer les déchets et réduire les formats standard stockés.

EMBALLAGES	2021	2022	2023
Bois	3.152	2.809	2.925
Carton	320	296	304
Plastique thermorétractable	220	218	210
Bandes de cerclage	120	62	74
Total	3.812	3.385	3.513
ICP (Emballages / Production)	2,9 %	2,7 %	2,5%

Valeur exprimée en tonnes

PLASTIC-FREE

Le projet Plastic-free concerne les bureaux du groupe et a déjà conduit à de nombreuses évolutions, dont la première est la maturation, chez les employés, d'une prise de conscience qui fait d'eux les véritables acteurs du changement. Nous signalons également que :

- dans les distributeurs de boissons, les gobelets sont désormais en papier et les agitateurs en bois ;

- l'eau du réseau a remplacé des colonnes d'eau en bonbonne et tous les employés ont reçu des gourdes personnelles ;
- assiettes, couverts et verres en plastique ont été remplacés par les mêmes en biodégradables ;
- les tenues de travail sont emballées dans des enveloppes en papier ;
- on privilégie l'achat de matériel en R-PET, le polymère obtenu du recyclage du PET.

-1 500 m³
de polystyrène

-30 tonnes
de plastique thermorétractable

-100 m³
de polyuréthane expansé



« La lutte contre l'utilisation du plastique est bonne pour l'environnement et raconte ce que nous sommes car elle traduit en choix concrets une certaine idée de l'entreprise, des responsabilités y associées et de l'avenir que nous imaginons. »

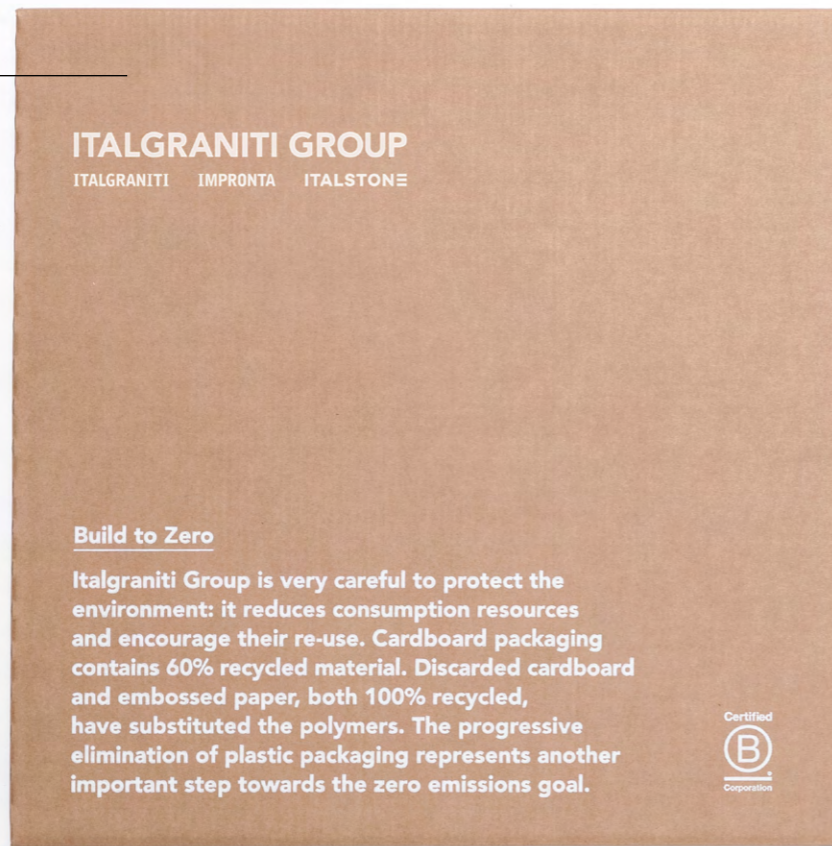
Build to Zero (Construire sans émissions)

VERS UN FUTUR SANS PLASTIQUE

L'abandon progressif des emballages en plastique au profit de matériaux plus durables est une autre étape importante vers l'absence d'émissions.



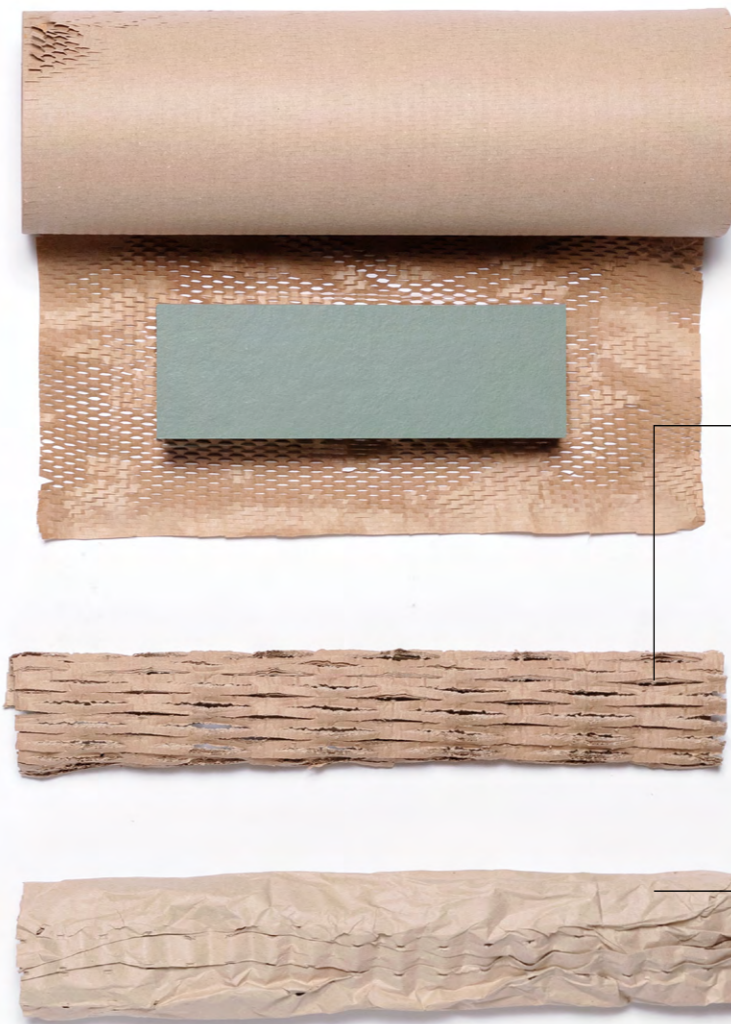
Boîtes en carton composées de 60 % de matériaux recyclés



Scotch écologique en papier 100 % recyclé

Code QR

« Pourquoi nous sommes différents »
 lien vers le site pour en savoir plus sur les mesures prises par le Groupe en matière de réduction, réutilisation et recyclage des emballages



Filets élastiques en papier recyclé pour envelopper et protéger, issus des déchets de production de production

Du papier cannelé 100 % recyclé

pour protéger l'emballage a remplacé les matériaux plastiques

06.5 CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉ DES PRODUITS

Nos produits sont certifiés selon les normes de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement les plus strictes imposées au marché.



EPD

Cette année, ITALGRANITI GROUP a publié le document avec les données de ses activités sur www.environdec.com, le site de l'International EPD System, le principal et le plus ancien programme EPD au monde. L'EPD (Environmental Product Declaration, déclaration environnementale de produit) est un document synthétique qui présente

le profil des performances environnementales de notre produit et qui permet de communiquer des informations objectives, comparables et crédibles à cet égard, sans exprimer de critères d'évaluation, de préférences ou des paramètres minimums à respecter ; sa consultation permet de faire un choix conscient et informé.



LEED

Les produits ITALGRANITI GROUP respectent les exigences stipulées par les certifications LEED. Les crédits LEED fournissent les outils nécessaires pour calculer objectivement l'impact de durabilité environnementale d'un bâtiment. Le système se base sur l'attribution, pour chacune des exigences d'éco-compatibilité d'un bâtiment, de crédits qui, cumulés, donnent le niveau de certification atteint : plus il est élevé, plus sa valeur concurrentielle augmente.

Nos produits ne cèdent pas de substances toxiques et ne contribuent pas à l'effet 'îlot de chaleur' ; ils sont fabriqués dans une usine avec un système de management environnemental certifié. Un pourcentage certifié de matières recyclées supérieur à 20 % (matériau pré-consommation) est utilisé pour leur réalisation. Cette certification a été délivrée par Bureau Veritas Italia.

CERTIFICATION GREENGUARD



La certification GreenGuard est une certification environnementale qui atteste qu'un produit émet de faibles niveaux de substances chimiques comme les phtalates, les benzènes, les amines et les formaldéhydes. Elle revêt une importance particulière pour les entreprises qui, comme ITALGRANITI GROUP, participent à des projets immobiliers en application de protocoles de construction écologique, comme la certification LEED américaine. Ces systèmes de notation attribuent des points au bâtiment en fonction des matériaux utilisés pour sa construction. Associée

à d'autres certifications, GreenGuard attribue des crédits au produit utilisé qui permettent de définir les points accordés au bâtiment. Née aux Etats-Unis de la volonté d'un organisme sans but lucratif, GreenGuard prévoit que les produits soient soumis à des essais scientifiques indépendants et à une surveillance constante des émissions chimiques. La certification est accordée aux produits qui respectent ses normes strictes, basées sur des critères établis par des agences de santé publique reconnues.



CERTIFICATION CCC

Le marquage CCC est régi par une norme chinoise et certifie que les produits d'ITALGRANITI GROUP possèdent la plus faible radioactivité naturelle possible pour les matériaux de construction, inférieure même à la radioactivité naturelle des granits. La certification CCC est obtenue après un essai croisé effectué par deux laboratoires différents sur le même échantillon et un audit de l'organisme

de certification qui garantit la conformité au critère des produits certifiés. Le marquage CCC divise les produits en deux catégories : A et B. Tous les produits ITALGRANITI GROUP appartiennent à la catégorie A, la plus sûre, indiquée pour une utilisation dans tous les lieux, y compris les lieux publics (écoles ou crèches par exemple).



MARQUAGE CE

Le marquage CE garantit la sécurité du produit. Un produit portant le marquage CE est conforme à tous les paramètres de sécurité et de protection des consommateurs prévus par la directive européenne de référence. Le marquage CE est obtenu après des essais de laboratoire et la présentation d'un

dossier technique décrivant les performances des produits évalués, conformément au règlement (UE) n° 305/2011 (souvent appelé Règlement CPR) et à la norme harmonisée UNI EN 14411 ('Carreaux céramiques - Définitions, classification, caractéristiques et marquage').



CERTIFICATION NF UPEC

Il s'agit de la marque de qualité française obtenue sur la base des essais prévus par la norme européenne EN 14411 et les cahiers techniques du CSTB. Chaque article se voit attribuer un

classement qui en autorise la pose dans différents espaces de destination. Les produits certifiés et les différents classements sont précisés dans le certificat.



CERAMICS OF ITALY

Ceramics of Italy est la marque institutionnelle et sectorielle qui représente et valorise les entreprises de l'industrie céramique italienne dans le monde. Depuis environ quarante ans, elle promeut l'image et les contenus de l'industrie céramique italienne sur les marchés étrangers : Ceramics of Italy est la synthèse de la tradition, de la qualité, de l'innovation et de la créativité du secteur. Image institutionnelle de l'industrie céramique italienne, la marque protège et fait connaître les entreprises adhérentes à Confindustria Ceramica et encourage l'utilisation de leurs produits à travers des salons, des campagnes promotionnelles et publicitaires, des participations institutionnelles à des initiatives commerciales, culturelles et d'image qui visent à renforcer l'action de chaque entreprise sur les marchés internationaux. Ceramics of Italy

représente la volonté de l'industrie italienne de la céramique de diffuser et promouvoir en Italie et à l'étranger une nouvelle valeur du carrelage : ce n'est plus seulement un produit pour l'industrie du bâtiment mais une référence de style et de créativité dans le développement d'une nouvelle culture de cadre de vie Made in Italy. L'industrie italienne de la céramique distingue avec la marque Ceramics of Italy les matériaux caractérisés par un design élevé, capables de marquer les espaces domestiques, fruits de technologies de production modernes respectueuses de l'environnement et qui accordent une grande attention à la sécurité au travail et à la recherche constante d'optimisation des ressources utilisées en accord avec les normes de performance les plus élevées.

Les marquages des produits sont correctement indiqués sur les emballages conformément aux modalités prévues par les organismes de certification. En indiquant les informations utiles pour reconnaître la qualité des produits, ITALGRANITI GROUP garantit le plein respect de la norme ISO 14411 en ce qui concerne non seulement les performances techniques mais également l'étiquetage. Le marquage CE découlant de la directive relative aux produits de construction est fondamental.

Les contrôles effectués par les organismes de certification pour les expéditions outre-mer n'ont jamais mis en évidence aucune anomalie ou non-conformité d'emballage, de marquage ou d'étiquetage. Au fil des années, aucune réclamation ou non-conformité découlant de problèmes de santé et de sécurité liés aux produits n'a été constatée. Il n'y a pas eu non plus de contestations concernant des communications commerciales erronées.

Depuis trois générations, ITALGRANITI GROUP est une entreprise familiale enracinée sur le territoire de l'Émilie-Romagne. À partir de 2022, avec le changement de statut en société Benefit et l'obtention de la certification B Corp, le profil entrepreneurial du Groupe est devenu de plus en plus clair. Conscient de la nécessité d'un changement de paradigme, le Conseil d'administration a décidé d'orienter les ressources économiques, technologiques et professionnelles d'ITALGRANITI GROUP vers un modèle d'entreprise qui place le bénéfice commun parmi les objectifs de l'activité économique.

Ayant obtenu la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes au sein des organisations, le Groupe a également adapté sa gouvernance, en considérant la diversité de genre comme un élément enrichissant, au même titre que la diversité des profils et des expériences des membres du Conseil d'administration et du Collège des commissaires aux comptes. Il a également établi les principes d'organisation nécessaires pour garantir un accès véritablement paritaire entre hommes et femmes aux opportunités qui se créent au sein de l'entreprise.

07.1 STRUCTURE ET ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dante Giacobazzi	Président et représentant légal de la société
Francesco Maturo	CEO
Elisa Giacobazzi	CEO
Giuseppe Pifferi	CEO

MEMBRES DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cristina Corradi	Président du Collège des commissaires aux comptes
Chiara Baraldi	Commissaire aux comptes titulaire
Piermaria Covati	Commissaire aux comptes titulaire
Federico Fiorcari	Commissaire aux comptes suppléant
Riccardo Vandini	Commissaire aux comptes suppléant

SOCIÉTÉ D'AUDIT

BDO Italia S.p.A



Italgraniti for a greener future

We recycle 100% of the waters used

L'acqua è un elemento prezioso, per l'uomo e per qualunque altra specie vivente. Per la Terra stessa. Investiamo in tecnologia affinché i processi industriali non sprechino risorse e ricicliamo il 100% dell'acqua utilizzata.

Water is a precious element, for humans and for all other living species. For the Earth itself. We invest in technology to ensure that industrial processes do not waste resources, and we recycle 100% of the water we use.

Bilancio di sostenibilità 2021
#italgranitiforgreenerfuture

We recycle 100% of fired and infired w

La Terra custodisce una ricca collezione di materie prime. I nostri impianti riutilizzano il 100% di scarti crudi e cotti. Questo ci ha permesso di ridurre il consumo di materie

The Earth holds a very rich collection of raw materials. Our plants recycle 100% of raw and cooked scraps. This enabled us to reduce the consumption of raw materials.

« Nous pensons que la diversité est toujours une occasion d'enrichissement : diversité de genre, des profils humains et professionnels, des expériences individuelles. »

Elisa Giacobazzi e Francesco Maturo
CEO Italgraniti Group S.p.A.

« En tant que société Benefit, nous nous devons de maximiser les bénéfices pour les personnes et la communauté dans laquelle nous opérons, aussi bien au niveau économique qu'au niveau socio-culturel. »

07.2 POLITIQUES D'ENTREPRISE

Le Groupe encourage une politique qui intègre systématiquement et de manière stratégique quatre grands domaines de gestion : la responsabilité sociale, la qualité des processus et des produits, la protection de l'environnement et la santé et la sécurité au travail.

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

ITALGRANITI GROUP voit dans les principes de la Responsabilité sociale d'entreprise une évolution stratégique du rôle traditionnel d'un acteur du marché. La RSE encourage un modèle économique régénératif innovant qui, en plus des profits, garantit des retombées positives et durables pour

la société et la biosphère. En ce sens, le Groupe est devenu une 'société d'avantages' en intégrant dans ses statuts l'objectif fondamental de tenir des comportements socialement responsables et au service de la communauté.

Tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre ces objectifs :

- impliquer toutes les acteurs (parties prenantes) afin de maintenir des relations constructives avec les intervenants aux activités de l'entreprise
- adopter un comportement éthique dans les affaires de l'entreprise, afin de maintenir intacte la réputation du Groupe et le protéger contre toute mesure des autorités de contrôle pouvant entraîner des sanctions pécuniaires et pénales
- équilibrer les intérêts des investisseurs avec ceux de la collectivité
- mettre en place des initiatives et des projets visant un bénéfice commun, de manière responsable, durable et transparente.

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Début 2023, nous avons terminé la procédure d'obtention de la certification UNI/PdR 125:2022 pour l'égalité des sexes. ITALGRANITI GROUP est le premier groupe céramique italien à l'obtenir, atteignant ainsi un objectif très ambitieux en raison de la grande prédominance masculine qui a toujours caractérisé le secteur de la céramique. Nous pensons qu'une présence plus équilibrée d'hommes et de femmes et leur contribution paritaire au développement de notre société passent également par l'engagement des

entreprises : l'égalité hommes-femmes est un élément fondamental pour affirmer la dignité de la personne et l'importance de son plein développement humain et professionnel – quel que soit le genre dans lequel elle se reconnaît – et pour lutter contre toute forme de discrimination. En effet, l'égalité homme-femmes est étroitement liée à la justice sociale et compte parmi les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

La politique du Groupe pour l'égalité des chances et l'intégration des genres adopte une double approche :

- analyser et affronter les exigences spécifiques des femmes et des hommes
- promouvoir des interventions ciblées pour leur permettre de bénéficier à hauteur égale des opportunités qui se créent dans l'entreprise.

La politique d'égalité hommes-femmes s'adresse aux employés du Groupe et doit être partagée par les autres parties prenantes afin d'avoir un plus grand impact sur leur réseau de valeur et constituer une référence pour d'autres entreprises.

Elle propose des lignes directrices à mettre en œuvre via des pratiques et des processus destinés à créer un environnement de travail offrant des opportunités égales sur l'ensemble du cycle de sélection, de gestion et de développement et de la carrière des personnes.



« Pour le Groupe, la protection des ressources naturelles est un impératif. Au-delà de la qualité des produits, notre activité de recherche et développement est axée sur l'amélioration des indices environnementaux. »

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

En ce qui concerne les activités et l'impact qui en dérive, le Groupe assume ses responsabilités liées à la protection de l'environnement et à la durabilité des produits et des processus de production. La Direction considère la protection des ressources environnementales et la gestion de leurs problématiques comme une des principales priorités de l'entreprise. L'adhésion volontaire au Règlement EMAS et le maintien de la Certification ISO 14001 sont pour ITALGRANITI GROUP

l'occasion de confirmer et d'accroître la protection et l'amélioration de la qualité environnementale du territoire d'appartenance. Le bilan global de l'application du Règlement EMAS souligne une retombée importante sur la recherche et l'innovation des produits et fabrication, avec des résultats concrets du point de vue des améliorations pour l'environnement et un renforcement de l'image et de la compétitivité du Groupe sur le marché.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- évaluer attentivement les impacts sur l'environnement qui dérivent des activités et des produits, afin d'adopter les mesures nécessaires pour les atténuer ou, lorsque cela est possible, les éliminer, en faisant particulièrement attention aux consommations d'énergie et de ressources naturelles, aux émissions dans l'atmosphère, à la production de déchets, à la pollution sonore et aux eaux usées industrielles
- juger le contexte opérationnel du Groupe, également en relation avec les attentes des interlocuteurs qui instaurent un dialogue constructif
- évaluer les risques potentiels et les opportunités associés aux aspects environnementaux qui peuvent dériver des activités, de la fabrication et des produits et services du Groupe
- garantir la pleine conformité aux normes et lois applicables et collaborer avec les autorités publiques en cas de contrôles et d'inspections
- attribuer des responsabilités et des autorités en charge de la programmation et la mise en œuvre des interventions dans le domaine environnemental
- fixer des objectifs et définir des programmes environnementaux tournés vers l'amélioration continue, en adoptant des indicateurs spécifiques capables de mesurer l'atteinte des objectifs préfixés et les performances des actions entreprises
- adopter des solutions techniques alignées sur la meilleure technologie disponible, lorsque cela est faisable du point de vue économique.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La gestion de la santé et de la sécurité au travail est une des principales priorités pour ITALGRANITI GROUP. Consciente de sa responsabilité dans ce domaine, l'entreprise a adopté les exigences strictes de la norme ISO 45001. ITALGRANITI GROUP a mis en œuvre une série de procédures et d'instructions opérationnelles spécifiques, obtenant ainsi la certification de son système de gestion de la santé et de la sécurité au travail il y a quelques années. Ce système est constamment appliqué et mis à jour afin de garantir une amélioration continue des performances, renforçant ainsi l'engagement de l'entreprise en faveur de la protection de ses travailleurs.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- créer des conditions de travail sûres et propres afin d'éviter les accidents, blessures et maladies liés au travail
- analyser systématiquement les risques qui peuvent dériver des diverses activités du travail, en adoptant les mesures conséquentes et nécessaires pour les éliminer ou, au moins, les atténuer
- analyser le contexte opérationnel du Groupe, également sur les attentes des acteurs, qui seront considérées comme des engagements spécifiques de l'organisation
- respecter l'ensemble des normes et lois en vigueur en matière de santé et sécurité au travail et collaborer avec les autorités publiques en cas d'inspections et de contrôles
- fixer des objectifs et définir des programmes d'amélioration continue de la santé et de la sécurité, en adoptant des indicateurs spécifiques capables de mesurer l'atteinte des objectifs préfixés et les performances des actions entreprises
- promouvoir la participation des salariés, en identifiant les outils de consultation et d'implication.

« Notre engagement pour construire des lieux de travail sûrs et propres s'est accru au fil du temps et est devenu une priorité absolue, une exigence incontournable. »





QUALITÉ DES PRODUITS

Des produits et services de grande qualité sont la stratégie gagnante pour satisfaire et fidéliser les clients et continuer de grandir dans le respect de la législation et des normes en vigueur. Cette stratégie passe nécessairement par l'innovation durable des produits et fabrication et l'utilisation des meilleures technologies disponibles.

La Direction du Groupe envisage de poursuivre la modernisation à tous les niveaux : en encourageant la recherche et le développement de produits de plus en plus performants sur les plans esthétique et technique et en investissant dans des technologies et des installations de production capables de garantir des processus fiables et efficaces.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- l'excellence du produit, pour dépasser les concurrents dans l'offre aux clients
- la conformité aux normes de produit, pour en garantir la sécurité et la bonne gestion environnementale
- la satisfaction du client dans tous les aspects de la relation commerciale : qualité du produit, ponctualité du service, cordialité, collaboration et équité dans les relations interpersonnelles
- l'efficacité de la fabrication qui optimise l'utilisation des matières premières et des ressources énergétiques, afin de garantir des marges économiques fondamentales pour le succès de l'entreprise
- la formation continue du personnel, pour le maintenir aux plus hauts niveaux de compétence et de connaissance pour les intégrer dans une équipe qui souhaite le succès de l'entreprise
- la collaboration maximale avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux, afin d'améliorer l'ensemble de la filière de production et permettre une croissance commune
- la croissance économique, afin de garantir la prospérité du Groupe et la stabilité de l'emploi.

ACHATS DURABLES ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La sélection soignée des fournisseurs, sur la base de leurs qualifications, est la pierre angulaire de la stratégie d'entreprise. Après intégration dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, une surveillance systématique des performances des fournisseurs en termes de qualité du produit, de service, de protection de l'environnement et de protection de la santé et de la sécurité au travail est effectuée. Depuis 2021, avec l'évolution qui a amené le Groupe à

devenir une Benefit corporation, les fournisseurs font l'objet d'analyses en ce qui concerne leur responsabilité sociale d'entreprise.

Conscient que la durabilité qui génère des bénéfices sociaux et environnementaux ne doit pas se limiter aux actions directes, Italgraniti Group s'engage, lorsque cela est possible et approprié, à promouvoir ces principes sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement par les actions suivantes :

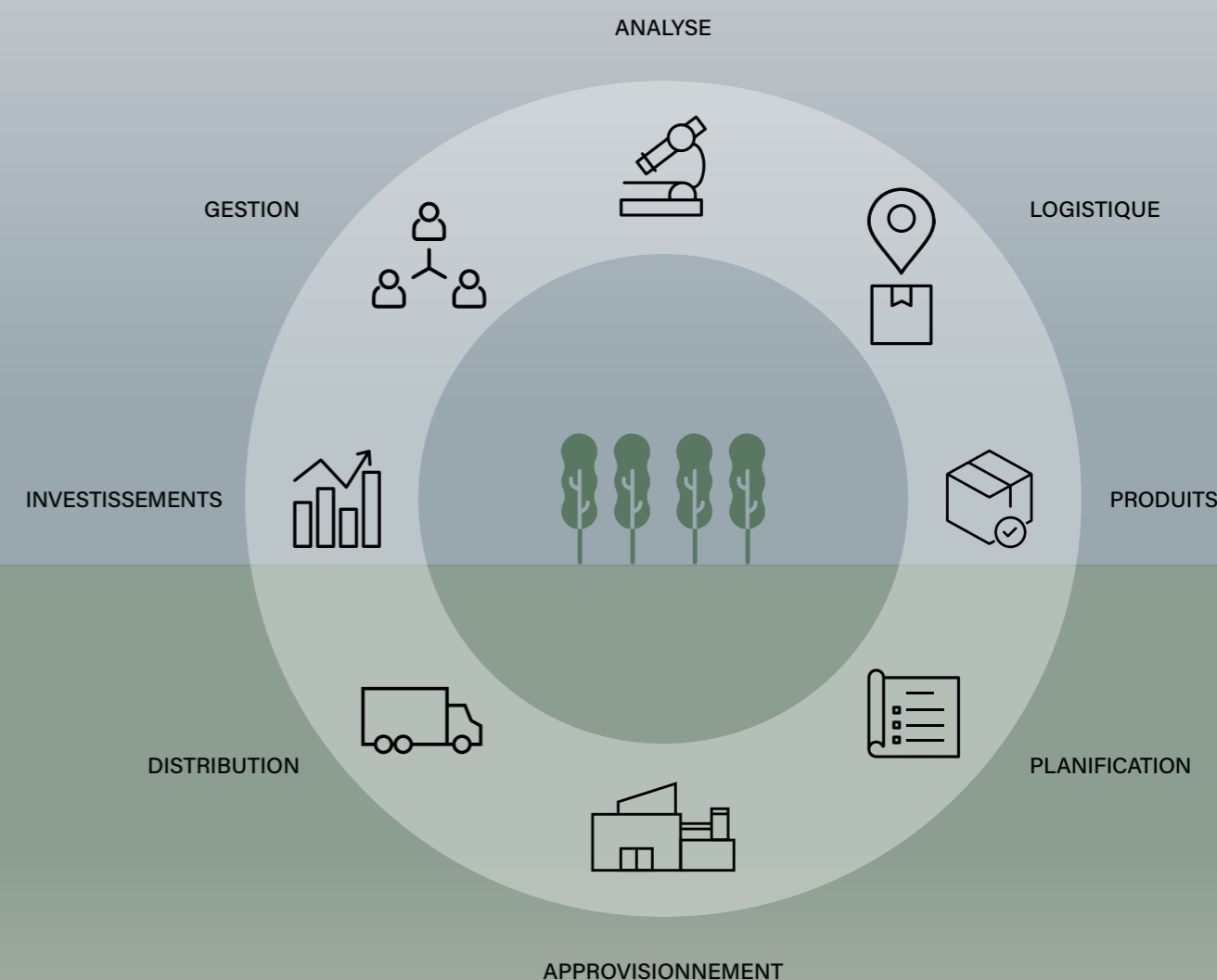
- acheter des biens et faire appel à des fournisseurs qui adoptent des politiques actives d'inclusion et de diversité et qui sont proactifs dans la manière dont ils traitent toute situation d'exploitation de la main d'œuvre ;
- acheter des biens et services qui reflètent les prescriptions ou les normes environnementales ad hoc et reconnues en vue de l'amélioration continue des pratiques internes d'approvisionnement ;
- inclure des critères de durabilité dans le cadre du processus d'évaluation des fournisseurs ;
- appliquer la législation relative à l'environnement et à la sécurité, notamment les obligations internationales en matière de changements climatiques et de développement durable comme la réduction des émissions de CO₂ et la protection de la biodiversité ;
- accorder la priorité aux fournisseurs qui ont intégré des pratiques éthiques et durables dans leur organisation ;
- favoriser la collaboration et la sensibilisation à la durabilité chez les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les encourager à adopter des pratiques écoresponsables ;
- éviter d'utiliser des produits potentiellement nocifs pour l'environnement quand une alternative moins néfaste est disponible ;
- réduire les déchets et l'utilisation de ressources non renouvelables, en identifiant et en éliminant, lorsque cela est possible, les pratiques de gaspillage dans les opérations internes et externes, en donnant la priorité aux biens qui apportent davantage de bénéfices dans le cadre de l'économie circulaire ;
- favoriser l'approvisionnement de matériaux, produits et services provenant des marchés locaux.

Pour atteindre ces objectifs, un processus de recyclage et de contrôle permanent de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement a été mis en place.

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Grâce à une chaîne d'approvisionnement responsable, ITALGRANITI GROUP vise à réduire l'impact environnemental et à promouvoir des pratiques qui soutiennent les communautés locales et préservent les ressources mondiales.

Cet engagement n'est pas seulement une obligation, c'est une opportunité de bâtir un avenir où design et responsabilité se rencontrent, créant ainsi un monde plus durable pour les générations futures.



07.3 ANALYSES DES RISQUES

La Direction a élargie systématiquement l'analyse des risques à tous les secteurs de l'entreprise, y compris le risque de commettre les infractions visées au décret législatif italien n° 231/01. Pour effectuer ces évaluations, elle applique une définition du risque très large (tel que prescrit par la norme UNI 11230 - Gestion du risque) qui peut être adaptée aux différentes activités de l'entreprise : le risque est l'ensemble des possibilités d'un événement ou ses conséquences sur les objectifs.

D'autres critères sont utilisés pour des activités plus spécifiques, comme l'évaluation des risques liés à la santé et à la sécurité au travail.

Par ailleurs, le risque est un concept probabiliste: c'est la probabilité que survienne un événement capable de provoquer des dégâts. La notion de risque implique l'existence d'une source de danger (ou menace) et de la possibilité qu'elle se transforme en dégâts. Nous considérons comme une opportunité les cas où l'incertitude peut se traduire en conséquences positives sur les objectives.

Les risques et opportunités peuvent être provoqués :

- par le contexte opérationnel du Groupe
- des obligations de conformité
- des attentes des parties concernées.

07.4 CODE D'ÉTHIQUE

Le Code d'éthique est le document par lequel ITALGRANITI GROUP déclare ses responsabilités et engagements sur les plans éthique et social. Il contient les critères adoptés par le Groupe pour protéger les intérêts des parties prenantes, internes et externes.

ITALGRANITI GROUP reconnaît l'importance des valeurs éthiques et sociales au travail : il s'engage par conséquent à gérer de manière saine et responsable ses activités ainsi que celles de ses interlocuteurs sociaux, dans le respect de la communauté dont il fait partie. En effet, dans l'exécution de ses activités, le Groupe se base sur des principes de correction et de transparence dans la prise de risques, aussi bien vers les clients que dans l'entreprise : c'est dans cette optique que le système de gouvernance d'entreprise a été mis en place et s'applique.

Ces exigences ont amené à l'élaboration du Code d'éthique dont les finalités sont les suivantes :

- définir les principes éthiques fondamentaux d'ITALGRANITI GROUP
- fixer les règles de comportement de référence pour toute personne travaillant pour le compte du Groupe
- favoriser le dialogue, l'implication et le consentement de ces personnes
- indiquer les bases d'un accord volontaire pour régler, sur le plan éthique, les relations entre ITALGRANITI GROUP et ses interlocuteurs
- constituer l'élément de base pour l'adoption du Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001 en matière de responsabilité administrative des organismes.

07.5 MODÈLE D'ORGANISATION AUX SENS DU DÉCRET LÉGISLATIF ITALIEN N° 231/2001

Le Modèle 231 est un système d'organisation de documents, procédures et activités de travail et de contrôle destiné à éviter et réduire le risque de commettre les infractions visées par la loi italienne n° 231/2001 qui régit la responsabilité des organismes pour les infractions administratives associées à des infractions.

ITALGRANITI GROUP a adopté un modèle d'organisation, de gestion et de contrôle ayant une double finalité :

- se prémunir contre les sanctions prévues par le décret législatif italien n° 231/2001
- formaliser son comportement éthique et l'étendre aux interlocuteurs sociaux de référence.

Le modèle a pour finalité, entre autres, d'inculquer à toutes les personnes qui interviennent la conscience de la valeur sociale du modèle concernant l'objectif d'empêcher les infractions et de favoriser le respect des règles, des rôles et des modalités opérationnelles indiquées dans les différents protocoles.

Le modèle est destiné à tous les interlocuteurs sociaux d'ITALGRANITI GROUP et plus particulièrement :

- les associés
- les membres du Conseil d'administration
- les membres de la Direction
- les employés, même les intérimaires
- les collaborateurs externes, c'est-à-dire les consultants, fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires.

07.6 LANCEMENTS D'ALERTE (WHISTLEBLOWING)

Toute personne ayant connaissance de comportements non conformes à ce qui est prévu par la loi, le Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001

ou le Code de déontologie peut le signaler (même de façon anonyme) à l'Organisme de Vigilance (OdV) interne.

Peuvent faire l'objet de signalement des comportements ou des irrégularités entraînant des préjudices pour ITALGRANITI GROUP, comme des actions commises ou tentées et des omissions susceptibles de provoquer des dommages pour la santé et la sécurité des travailleurs, des préjudices pour l'image du Groupe, des dommages patrimoniaux, des préjudices pour les employés et les utilisateurs, des actes de corruption tentée ou avérée ou des comportements de tiers (par exemple collaborateurs, fournisseurs, consultants...), toujours dans le même domaine de pertinence. Les signalements doivent être fondés sur des

éléments factuels précis et concordants et les canaux de lancement d'alerte ne peuvent pas être utilisés à des fins autres que la protection de l'intégrité du Groupe.

Disposer d'un canal de lancement d'alerte interne (tel que prescrit par le décret législatif italien n° 24 du 20 mars 2023) protège les employés, les fournisseurs et les clients qui veulent signaler une irrégularité commise au sein du Groupe. Il s'agit d'une garantie importante vis-à-vis de la personne qui est témoin d'actes potentiellement illicites car, en restant anonyme, elle ne risque pas de devenir victime de harcèlement moral ou de discrimination. Par ailleurs, le canal de lancements d'alerte permet d'identifier de manière précoce les irrégularités et violations, qui finissent souvent par causer des préjudices, parfois économiques, aux organisations non dotées d'un système de lancement d'alerte efficace. Il permet également de rechercher immédiatement des solutions afin d'éviter ou limiter tout éventuel préjudice pour l'image de l'entreprise.

07.7 CERTIFICATIONS D'ENTREPRISE

Le Groupe a obtenu et conserve les certifications suivantes :



B CORP

Italgraniti Group est une B Corp. Le Groupe adopte depuis longtemps des stratégies qui conjuguent innovation et durabilité, dans l'objectif d'augmenter les retombées positives sur les personnes, le territoire et l'environnement, en agissant de manière responsable, durable et transparente.

Italgraniti Group a prouvé qu'il a les caractéristiques pour être une B Corp : c'est ainsi qu'il prend part au mouvement global qui voit l'entreprise comme une force positive, non seulement pour l'économie, mais aussi pour le bien-être des personnes et de la planète, et qui stimule la transition vers un modèle économique inclusif, équitable et régénératif.



ECOVADIS : ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

EcoVadis vise à améliorer les pratiques environnementales et sociales des entreprises en exploitant l'influence des chaînes d'approvisionnement globales. C'est une des plus importantes plateformes internationales de

notation du développement durable. Elle gère la première plateforme collaborative qui permet aux entreprises de contrôler les performances environnementales de leurs fournisseurs, dans 150 secteurs et 110 pays.



ISO 14064-1

La certification ISO 14064-1 permet aux organisations de quantifier leurs émissions de gaz à effet de serre afin de mettre en place des politiques de gestion du bilan carbone et de communiquer à leurs parties prenantes leur engagement en matière de durabilité. Italgraniti Group s'est engagé dans une démarche visant à rendre compte de ses émissions et suppressions de gaz à effet de serre.

L'étude entend répondre à un besoin visant non seulement à connaître sa propre empreinte carbone mais aussi à identifier les stratégies et actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette importante certification témoigne de l'approche proactive du Groupe et de sa capacité à fournir des données cohérentes et fiables sur son empreinte carbone.



ENREGISTREMENT EMAS

L'Eco-Management and Audit Scheme (système de management et d'audit environnemental - EMAS) est un instrument volontaire créé par la Commission européenne qui peut être rejoint volontairement par les organisations (entreprises et organismes publics) pour évaluer et améliorer leurs performances environnementales et fournir au public et à d'autres sujets intéressés des informations relatives à leur

management environnemental. L'EMAS fait partie des instruments volontaires mis en place dans le cadre du cinquième programme de l'UE d'action pour l'environnement et vise principalement à contribuer à la création d'un développement économique durable en mettant en avant le rôle et les responsabilités des entreprises.



ISO 14001

Parmi les Systèmes de management environnemental les plus répandus, celui de la norme ISO 14001 se caractérise par le développement et la mise en place d'une politique qui engage l'organisation à se conformer pleinement à des règles contraignantes (législation) ou volontaires (respect d'autres prescriptions auto-imposées ou dictées par le

marché de référence). Le Groupe respecte ces exigences afin de mettre en place ou d'intégrer dans son système d'organisation des règles de gestion efficaces afin d'améliorer en permanence ses performances sur les aspects environnementaux significatifs.



UNI/PDR 125:2022

Italgraniti Group est la première entreprise céramique italienne à avoir obtenu la Certification pour l'égalité des sexes en vertu de la norme UNI/PDR 125:2022. L'égalité hommes-femmes est un élément fondamental pour lutter contre les discriminations dans le monde du travail et atteindre nos objectifs stratégiques.

Le respect de la personne et son développement professionnel sont des valeurs essentielles pour le Groupe qui considère les capacités relationnelles, intellectuelles, organisationnelles et techniques de chaque employé comme une ressource fondamentale pour l'entreprise.



ISO 9001

La certification ISO 9001 est une norme reconnue au niveau international pour la création, la mise en œuvre et la gestion d'un Système de management de la qualité. Cette certification sert de base pour créer un système garantissant la satisfaction du

client et l'amélioration continue des performances. Elle constitue un système valable pour assurer aux clients que la qualité qu'ils attendent sera préservée et améliorée dans au fil du temps.



ISO 45001

Pour ITALGRANITI GROUP, la sécurité de ses collaborateurs est une condition essentielle et une priorité absolue : preuve en est son engagement constant dans l'amélioration et la mise à jour en matière de santé et de protection des travailleurs. Améliorer les comportements et accroître la culture d'entreprise en matière de santé et de sécurité sont

des objectifs permanents du Groupe. L'obtention de la certification UNI ISO 45001 renforce une culture d'entreprise qui considère la sécurité non pas seulement comme une norme à respecter, mais comme une facette essentielle des processus de production.

OBSERVATOIRE CIPV - AEI

L'Union européenne a adopté en 1996 la première directive sur la prévention et réduction intégrées de la pollution (IPPC en italien), remplacée aujourd'hui par la directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles (IED). La réglementation IPPC repose sur trois principes fondamentaux :
1. L'approche intégrée, qui implique que les autorisations doivent prendre en considération l'impact environnemental dans sa globalité, dans

le but d'assurer un haut niveau de protection de l'environnement dans son ensemble ;
2. Les BAT (Best Available Techniques), c'est-à-dire les meilleures techniques disponibles, sur lesquelles doivent se baser les conditions des autorisations ;
3. Les conditions locales : pour délivrer les autorisations, les autorités compétentes tiennent compte des caractéristiques techniques de l'installation, de la localisation géographique et des conditions environnementales locales.

08.

L'importance des parties prenantes s'est accrue au fur et à mesure de la croissance du Groupe, ce qui a abouti à la reconnaissance formelle de leur rôle dans le statut de la société Benefit.

L'engagement d'ITALGRANITI GROUP à prendre en compte les intérêts de toutes les parties concernées renforce ses liens avec le territoire et consolide une approche durable et socialement responsable. Les attentes, les perceptions et les priorités des parties prenantes sont intégrées dans la stratégie de l'entreprise et influencent ses objectifs économiques et socio-environnementaux. Le Groupe consolide

ainsi son engagement en faveur d'une croissance durable et partagée, en harmonie avec le contexte social et environnemental. Pour ce rapport, des individus et des groupes ont été identifiés – selon les principes des normes GRI – qui, en interagissant avec l'entreprise et ses activités, peuvent être considérés comme des porteurs d'intérêt.

Partenaires

PARTENAIRES	MODALITÉS D'IMPLICATION
EMPLOYÉS ET LEURS REPRÉSENTANTS	<p>Plusieurs initiatives en faveur du bien-être des employés ont permis d'éviter les conflits syndicaux en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation sur des styles de vie sains et durables pour l'individu comme pour la planète. - Introduction du poste de responsable de la diversité, chargé de promouvoir l'inclusion et de prévenir les conflits à tous les niveaux de l'organisation (page 61). - Allocation de ressources pour encourager la participation des enfants des employés aux centres aérés organisés localement. - Mise en œuvre d'une politique de recrutement plus inclusive afin de favoriser et de protéger la diversité des genres. - Renouvellement d'un système de récompense basé sur les performances (actif sur le site de San Martino in Rio). - Ouverture du canal de lancement d'alerte (page 55).
CONSOMMATEURS ET COMMUNAUTÉS LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une nouvelle usine consacrée aux grandes dalles, avec augmentation de l'emploi (page 14). - Afin d'éviter toute pollution olfactive, un post-brûleur a été installé sur le site de San Martino in Rio (page 24). - Diverses activités mentionnées dans ce Rapport visent à offrir aux consommateurs un produit toujours plus respectueux de l'environnement (pages 30-37).
FOURNISSEURS	<ul style="list-style-type: none"> - L'évolution de la politique d'achat compte sur une plus grande implication des fournisseurs comme acteurs majeurs de la chaîne de valeur, dans une optique de loyauté, de transparence et de collaboration réciproque (page 28). - Pour la construction de la nouvelle usine, seuls des fournisseurs locaux ont été impliqués.
CLIENTS, DESIGNERS ET ARCHITECTES	<ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe dispose d'un nouveau showroom (page 18) et la surface du Flagship Store de Milan a été doublée (page 16). - Lors du développement de nouveaux produits, le Groupe a accordé une attention particulière aux professionnels de l'architecture, en intégrant un design innovant et des stratégies ciblées pour répondre à leurs besoins.
AUTORITÉS DE CONTRÔLE, INSTITUTIONS PUBLIQUES ET ORGANISMES DE RÉGULATION	<p>Le Groupe maintient le Modèle 231 (page 55), en l'intégrant avec les nouvelles dispositions de loi qui concernent la production ; de plus, il contrôle le strict respect de ses principes, de ses procédures et des activités prévues afin que les relations avec les autorités et les institutions se caractérisent par la transparence et la collaboration.</p>
PARTENAIRES COMMERCIAUX ET FINANCIERS	<ul style="list-style-type: none"> - Pour rendre compte de manière précise et transparente de ses activités, le Groupe publie chaque année son Bilan d'exercice et son Rapport de développement durable. - En tant que B Corp, le Groupe poursuit son chemin de croissance par rapport aux objectifs ESG, avec les auto-évaluations périodiques prévues.
ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	<p>ITALGRANITI GROUP participe activement à des réunions de travail et des actions promues par Confindustria Ceramica.</p>
ACTIONNAIRES	<p>Chaque année, ITALGRANITI GROUP s'engage à publier son Bilan d'exercice et son Rapport de développement durable relatifs à l'exercice précédent.</p>

« Aujourd'hui, nous sommes un système ouvert et en relation constante avec le territoire et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont à cœur le succès du projet d'entreprise du Groupe. »



« Croissance économique, inclusion sociale et protection des salariés sont des défis impérieux et incontournables et comme Groupe nous voulons faire notre part. »

09.

Parmi le patrimoine du Groupe, il y a les personnes qui, grâce à leur engagement quotidien, leurs compétences et leurs qualités humaines, font avancer toutes les fonctions et tous les processus d'entreprise.

ITALGRANITI GROUP s'engage à attirer et embaucher des personnes avec des compétences et des histoires diverses, en recherchant la parité de genre au moment de la sélection et de l'embauche en identifiant une liste restreinte de candidats tendant à la parité hommes-femmes. Dans le même temps, l'entreprise souligne

l'importance de la méritocratie : les expériences, les capacités et les compétences guident au choix des meilleurs candidats. Le Groupe s'engage à garantir à tous les employés, quel que soit leur genre, une équité et une parité d'opportunités d'accès aux mêmes rémunérations.

09.1 ÉGALITÉ DES CHANCES

ITALGRANITI GROUP s'engage à créer un lieu de travail où chaque individu se sent inclus, respecté et valorisé. À cette fin, il promeut l'égalité des chances, sans discrimination fondée sur le sexe, en établissant des normes transparentes compatibles avec les processus de gestion des performances et de développement des talents. Le poste de responsable de la diversité contribue à garantir des politiques d'entreprise inclusives et à valoriser la diversité, ainsi que

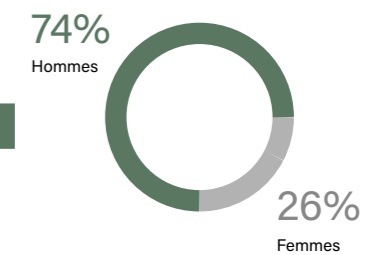
des sessions de formation des salariés qui soulignent l'importance de la diversité et son impact positif sur les activités. Le responsable de la diversité joue également un rôle crucial en sensibilisant les responsables de ressources aux préjugés inconscients et en promouvant une communication inclusive. En plus d'améliorer le climat au sein de l'entreprise, cela contribue également à renforcer la cohésion et la productivité dans la communauté de l'entreprise.

Personnes

	DIRIGEANTS	CADRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	APPRENTIS	TOTAL
Hommes	8	10	45	110	8	181
Femmes	2	3	39	14	5	63
Total	10	13	84	124	13	244

TURNOVER	2021	2022	2023
Embauches	7	32	22
Départs	12	21	23

EFFECTIFS TOTAUX	<30 ans	30-50 ans	>50 ans		
Hommes	181	74%	7%	48%	45%
Femmes	63	26%			



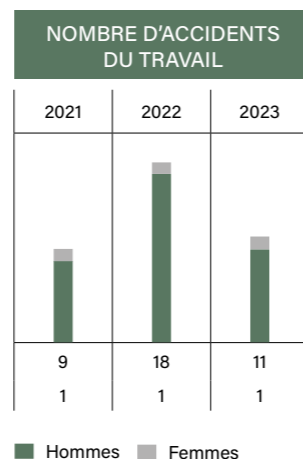
AVANCEMENT DE CARRIÈRE 2023	% HOMMES	% FEMMES
Employés	18%	8%
Ouvriers	6%	7%
TOTAL	8%	6%

ÉCART SALARIAL DES FEMMES 2023	
Dirigeants et administrateurs	-34%
Directeurs et cadres	+21%
Employés	-21%
Ouvriers	-2%
TOTAL	-16%

09.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ITALGRANITI GROUP considère depuis toujours la santé et la sécurité de ses employés comme des priorités absolues et contraignantes, auxquelles il fait face avec une grande sérénité, en planifiant chaque année diverses actions liées à la formation des personnes, à la prévention des comportements à risque et à l'entretien des installations.

La certification UNI ISO 45001 renforce une culture d'entreprise qui considère la sécurité non pas seulement comme une norme à respecter, mais comme une facette essentielle des processus de production. Les normes représentent un outil nécessaire pour créer un modèle de compétitivité durable en mesure d'améliorer la croissance de toutes les performances d'entreprise.



09.3 FORMATION

Sur les 250 employés en 2023, un quart sont des femmes, un rapport identique si on prend en considération la présence féminine dans le Directoire et la Direction (cadres inclus). Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies, le Groupe considère la parité de genre comme un sujet fondamental pour lutter contre la discrimination dans le monde du

travail et atteindre les objectifs stratégiques. La politique d'égalité de genre et d'inclusion suit une double approche : d'un côté, analyser et faire face, dans toute initiative, aux exigences spécifiques d'hommes et de femmes et, de l'autre, promouvoir des interventions destinées à leur permettre de bénéficier, en proportions égales, des opportunités qui se créent au cours de leur vie dans l'entreprise.

MOYENNE D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR EMPLOYÉ	2021	2022	2023
Femmes	8	11	16
Hommes	33	23	13
Ouvrier	9	7	8
Employés	41	31	20
Cadres	45	48	12
Dirigeants	22	37	34
Moyenne heures de formation transversale	26,77	18,04	10,51
Moyenne heures de formation sécurité	0,65	1,78	3,62
TOTAL HEURES DE FORMATION	2021	2022	2023
	6.363	4.772	3.607

ITALGRANITI ACADEMY

L'Italgraniti Academy a été créée dans le but d'apporter de la valeur à la formation continue au sein du Groupe. Dans une optique de formation continue et de développement constant des compétences et des connaissances, l'Italgraniti Academy propose des modules qui traitent de sujets aussi bien de nature technique que commerciale.

Ces formations se concentrent sur des domaines d'intérêt dédiés principalement à la structure technique et commerciale et sont planifiées régulièrement au cours de l'année. Grâce à ces cours, l'Academy veille à ce que tous les salariés aient accès à des opportunités d'apprentissage qui améliorent leurs compétences et les préparent à

relever les défis d'un marché en constante évolution. Les sessions de formation organisées par l'Italgraniti Academy permettent non seulement d'améliorer les compétences techniques et commerciales des participants, mais aussi de diffuser un langage d'entreprise commun. Ces moments deviennent des occasions d'exprimer et de renforcer la culture d'entreprise, en promouvant un milieu de travail collaboratif orienté vers la croissance professionnelle.

L'Italgraniti Academy est donc un élément clé du succès du Groupe, car elle fournit des outils et des connaissances essentiels pour soutenir l'innovation et la compétitivité de l'entreprise à long terme.



PARCOURS D'ACCUEIL

Le parcours d'accueil est un outil d'insertion et d'intégration des jeunes embauchés qui n'ont pas d'expériences professionnelles dans le secteur de la céramique. Ce parcours d'accueil permet de connaître tous les départements, y compris

dans la production, et se déroule au cours des deux premiers mois de travail. Ainsi, le nouvel embauché acquiert une parfaite connaissance de l'organisation, des caractéristiques du produit et des dynamiques de l'entreprise.

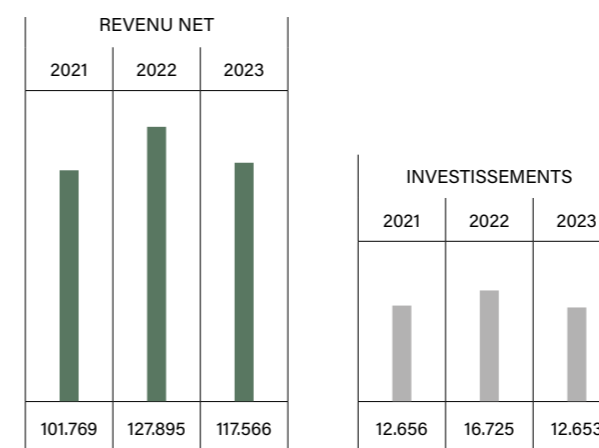
« Nous ressentons la responsabilité de contribuer activement à la croissance économique et sociale d'un territoire auquel nous sommes liés depuis toujours. »



10.

ITALGRANITI GROUP a ses activités dans une des régions industrielles plus connues et appréciées dans le monde pour la production des carreaux de céramique pour sols et revêtements de murs, ou il a toutes ses activités. Le Groupe se distingue par l'ampleur de sa gamme, le design de ses produits et la durabilité de sa production. Le lien avec le territoire n'a jamais été coupé, surtout du point de vue économique et social. Cela responsabilise le Groupe aussi bien dans ses activités quotidiennes que dans

la définition de sa stratégie à moyen et long termes. Chaque année et avec une grande transparence, ITALGRANITI GROUP s'engage à communiquer à ses partenaires les données financières, de production et commerciales. Le tableau ci-dessous présente la valeur économique générée par le Groupe en 2023 et distribuée aux diverses parties prenantes. Une comparaison est effectuée avec les deux exercices précédents.



Valeur exprimée en milliers d'euros

	2021	2022	2023
Valeur économique produite	105.427	136.676	121.521
Coûts d'exploitation	74.462	95.126	82.078
Rémunérations et avantages	16.520	17.253	17.164
Intérêts financiers	783	2.501	3.029
Impôts	1.119	4.390	4.934
Investissements dans la communauté	29	32	43
Valeur économique distribuée	92.912	119.302	107.247
Valeur économique conservée	12.516	16.374	14.274

Valeur économique distribuée

Comme société enregistrée EMAS, ITALGRANITI GROUP publie chaque année sa Déclaration environnementale, préalablement validée par l'organisme agréé. C'est un document qui informe les acteurs des performances environnementales de l'entreprise sur la base de critères définis et avec la plus haute transparence.

11.1 ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

ITALGRANITI GROUP identifie systématiquement les aspects environnementaux liés à ses activités et à ses produits et services et mesure, lorsque cela est possible, les impacts associés à l'ensemble du cycle de vie du produit. Cette analyse a été diffusée aux aspects que le Groupe peut garder sous contrôle et à ceux qui peuvent influencer.

L'évaluation vise à mesurer ou estimer l'ampleur de chaque impact afin de permettre le classement, en termes de priorité, des interventions à mettre en œuvre pour améliorer sensiblement l'impact environnemental. Pour cela, les conditions normales et anormales ainsi que celles ayant un potentiel caractère d'urgence ont été prises en considération.

Les aspects environnementaux directs pris en considération sont les suivants :

- prélèvement dans les sources hydriques
- émissions dans l'atmosphère
- sol et sous-sol
- consommations d'énergie
- utilisation de substances
- production de déchets
- bruit produit par les installations de production
- consommation de matières diverses.

Les aspects environnementaux provoqués sont les suivants :

- transport du produit fini au client final et des matières premières à l'établissement
- pratiques en matière d'environnement des maîtres d'œuvre, des sous-traitants et des fournisseurs pouvant affecter l'environnement
- effet sur l'environnement dû à la mise hors service ou à la fin de vie des produits commercialisés.

Jour après jour, nous nous efforçons de mieux intégrer la durabilité environnementale dans nos produits et nos processus, afin de créer un monde où celle-ci n'est plus juste une option mais une nécessité.

11.2 VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

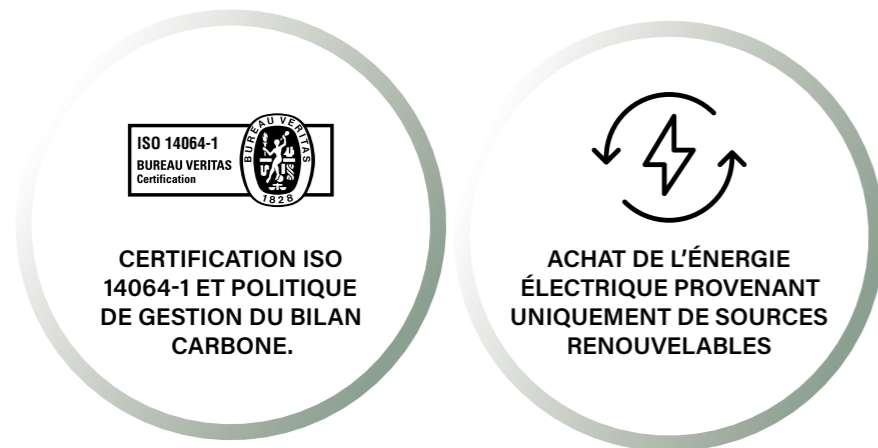
En 2023, ITALGRANITI GROUP a acheté de l'énergie électrique provenant **uniquement de sources renouvelables**. En outre, l'entreprise a obtenu la certification ISO 14064-1, qui lui permet de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées directement et indirectement à ses activités (c'est-à-dire le bilan carbone). Tout ceci permet au groupe d'adopter une politique de gestion du bilan carbone visant à réduire les émissions. Grâce à la certification ISO 14064-1,

ITALGRANITI GROUP peut ainsi rendre compte de manière transparente aux parties prenantes de son engagement en faveur de la durabilité environnementale. Cette importante certification atteste de l'approche proactive du Groupe et de la fiabilité des données qu'il fournit sur son empreinte carbone ; elle donne une idée des proportions réelles de son empreinte carbone, ce qui lui permet de créer et de mettre en œuvre des stratégies pour la contenir.

COMPOSANTS DU CO ₂	DÉFINITION
Champ d'application 1 41.787	Émissions directes de sources appartenant au Groupe ou contrôlées par ce dernier.
Champ d'application 2 12.711	Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'énergie achetée.
Champ d'application 3 98.543	Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'énergie achetée.

Les émissions de gaz à effet de serre peuvent être directes (champ d'application 1) ou indirectes (champs d'application 2 et 3) : les premières sont issues de l'utilisation par l'entreprise de combustibles fossiles, les secondes proviennent d'activités liées à celles de l'entreprise mais sont générées par des tiers. Alors qu'il est obligatoire de prendre en

considération les émissions directes et indirectes générées par la production d'énergie électrique et thermique, la comptabilisation des émissions non liées aux consommations thermique et électrique est volontaire. Les normes internationales permettant de définir ces sources sont le Protocole GES et la certification UNI EN ISO 14064-1.



En fonction de l'importance et du niveau d'influence d'ITALGRANITI GROUP, ces aspects environnementaux sont gérés dans le cadre de procédures ou instructions environnementales spécifiques. Pour mesurer les performances de l'entreprise en termes de management environnemental, plusieurs indicateurs clés

(ICP) ont été identifiés (d'après les indications du Règlement 2018/2026/UE). Les ICP sont normalisés sur les volumes de production, c'est-à-dire sur les produits transférés dans les entrepôts exprimés en t/an. Par exemple, nous présentons ci-dessous les données utilisées pour le reporting de l'année 2023 avec les sources dont elles sont tirées.

L'indicateur qui mesure les émissions de CO₂ dans l'atmosphère est exprimé comme suit :

$$ICP06 \text{ Émissions CO}_2 = \frac{\text{Poids du CO}_2}{\text{Volume de production en poids}} = \frac{t}{t}$$

Pour calculer le poids du CO₂, nous avons utilisé la méthode fournie par l'annexe II à la Décision européenne 2007/589/CE.

	2021	2022	2023
ICP Émissions CO ₂	0,30	0,33	0,34

SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE L'UNION EUROPÉENNE

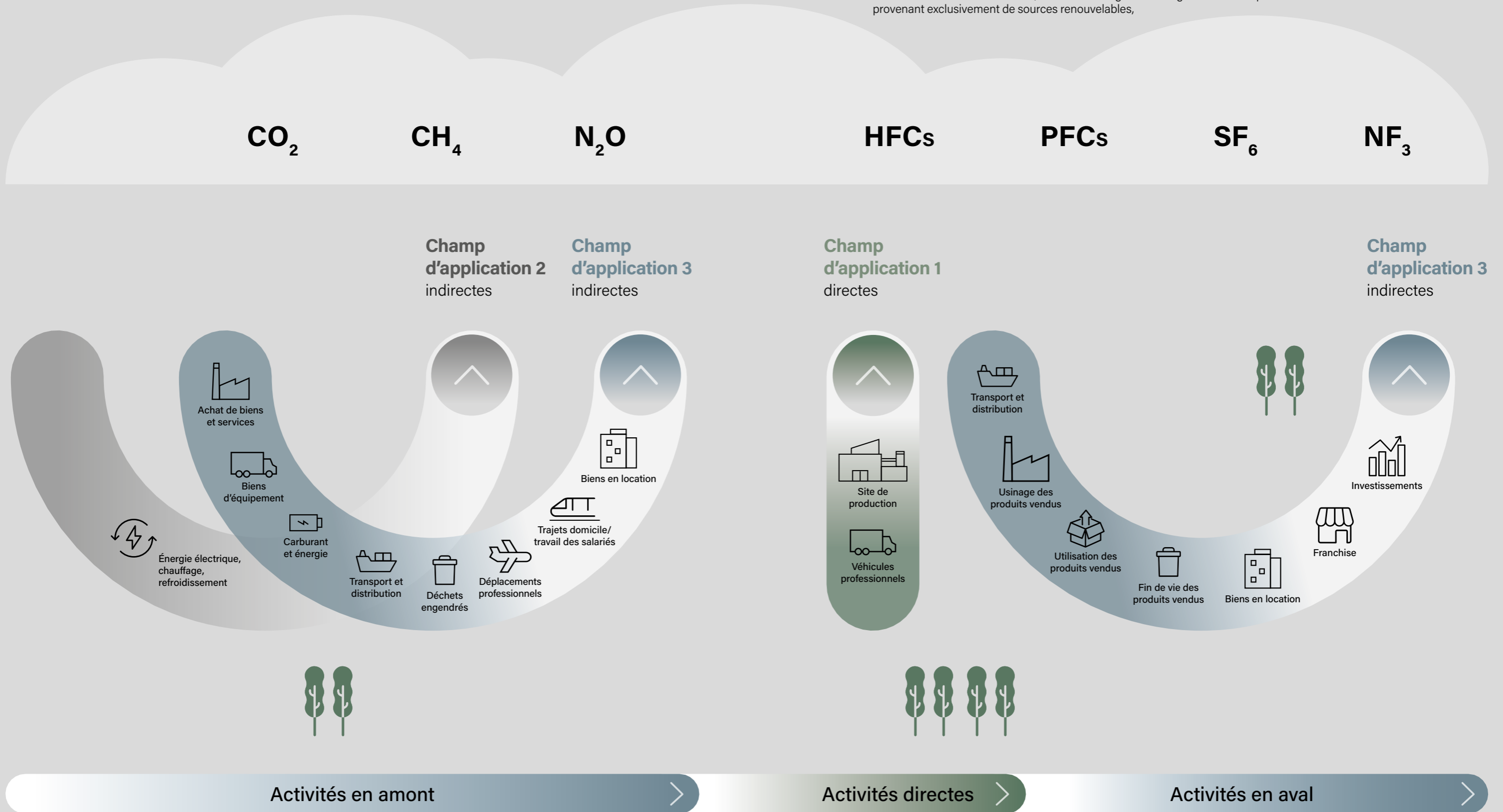
Pour faire face aux menaces liées au changement climatique et atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO₂ dans les principaux secteurs industriels européens, l'Union européenne a publié, en 2003, la directive 2003/87/CE avec laquelle elle a introduit le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE), un véritable marché des quotas d'émission. Le SCEQE concerne toutes les entreprises productrices de gaz nocifs pour le climat (comme le CO₂ justement) et se base sur le 'système de plafond et d'échange', un principe qui fixe un plafond sur les émissions maximales autorisées sur le territoire européen, divisées en 'quotas d'émission' (chacun équivaut à 1 tonne d'équivalent CO₂) que les entreprises peuvent acheter ou vendre en fonction de leurs exigences. Chaque année, les entreprises qui participent au SCEQE doivent rembourser un quota pour chaque tonne d'équivalent CO₂ émis. Seul un nombre limité de quotas est attribué à titre gratuit et les entreprises qui n'en reçoivent pas ou qui ne

possèdent pas les quotas d'émission suffisants pour couvrir leurs émissions doivent acheter d'autres quotas, auprès d'autres entreprises ou aux enchères. ITALGRANITI GROUP est une entreprise industrielle qui possède des installations ayant une puissance thermique importante et fait partie des entreprises concernées par le système SCEQE. Comme le prévoit le système européen, au début de l'année 2022, les quotas gratuits attribués au Groupe ont été réduits ; une diminution qui constitue une incitation supplémentaire pour limiter les émissions nocives pour l'environnement plutôt que d'acheter des quotas d'émission. Conformément aux objectifs communautaires à l'origine du SCEQE, l'engagement du Groupe va dans ce sens, avec des plans de surveillance élaborés chaque année, une comptabilisation précise et transparente des émissions et, surtout, des investissements dans des technologies de plus en plus respectueuses de l'environnement.

VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Grâce à ses technologies innovantes, ITALGRANITI GROUP favorise la transition vers une économie à faible émission de carbone. L'engagement à soutenir la sécurité énergétique et la transition vers une société à faibles émissions est démontré par les investissements réalisés et les résultats obtenus : réduction drastique de la consommation d'électricité de moins 89 %, achat d'énergie provenant exclusivement de sources renouvelables,

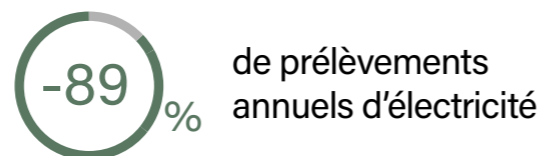
récupération à 100 % des eaux de traitement et des déchets de production, et élimination progressive des emballages en plastique. Par ces choix et ces nouveaux objectifs, le Groupe s'engage à promouvoir un avenir énergétique plus propre et plus durable, démontrant ainsi que les entreprises peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique.



11.3 CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Ce tableau présente les consommations d'énergie du Groupe, qu'elles soient électriques ou thermiques :

	2021	2022	2023
Énergie électrique (GJ)	101.789	23.562	8.667
Gaz méthane (GJ)	597.116	709.354	725.991



Le bilan de consommation différent par rapport à 2021 reflète la mise en service de l'installation de cogénération, qui a augmenté la consommation de gaz méthane tout en entraînant une baisse de la consommation d'électricité. À ce sujet, en 2023 le Groupe s'est approvisionné exclusivement en sources renouvelables.

$$\text{ICP Énergie électrique} = \frac{\text{Énergie électrique utilisée pour la production}}{\text{Volume en mètres carrés de produit fini envoyé}} = \frac{\text{GJ}}{\text{t}}$$

$$\text{ICP Énergie thermique} = \frac{\text{Énergie thermique utilisée pour la production}}{\text{Production exprimée en poids}} = \frac{\text{GJ}}{\text{t}}$$

	2021	2022	2023
ICP Énergie électrique	0,78	0,19	0,069
ICP Énergie thermique	4,56	5,72	5,78

11.4 PRODUCTION DE DÉCHETS

La production de déchets est résumée dans le tableau suivant :

PRODUCTION DE DÉCHETS	2021	2022	2023
Déchets apportés à des tiers pour les codes CED spécifiques du secteur céramique (t/an)	3983	9.393	6.102
Déchets dangereux produits (t/an)	48	88,3	103,2

Le Groupe continue d'effectuer un tri sélectif des déchets d'emballage (carton, plastique et bois) qui sont stockés dans un îlot écologique approprié dans des conteneurs spécifiques par type de matériau, opportunément identifiés grâce à des panneaux qui indiquent le type et le code DEEE. Tous les déchets sont regroupés dans des espaces délimités spécifiques. Nous considérons que cet aspect est très important et, pour cette raison, des indicateurs appropriés ont été identifiés :

$$\text{ICP Déchets} = \frac{\text{Déchets apportés en déchetterie}}{\text{Production en poids}} = \frac{\text{t}}{\text{t}}$$

$$\text{ICP Déchets dangereux} = \frac{\text{Déchets dangereux apportés en déchetterie}}{\text{Production en poids}} = \frac{\text{t}}{\text{t}}$$

	2021	2022	2023
ICP Déchets	0,07	0,08	0,05
ICP Déchets dangereux	0,00010	0,0007	0,0008



11.5 ÉMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE

Le tableau ci-dessous présente les limites autorisées pour les émissions dans l'atmosphère et les émissions réelles. Pour décrire le phénomène de manière plus précise, cet aspect est exprimé en flux de masse :

FLUX DE MASSE (kg/an)

Type polluant	2021		2022		2023	
	autorisé	émissions moyennes	autorisé	émissions moyennes	autorisé	émissions moyennes
Matériau particules	110.143	4.010	118.451	1.335	118.451	3.727
Fluor	1.658	74	1.658	161	1.658	132
Plomb	166	0,34	166	0,075	166	0,742
Oxydes d'azote	333.448	21.665	343.870	18.064	343.870	28.983
COV	16.581	507	16.581	1.066	16.581	5.783
Aldéhydes	6.632	65	6.632	143	6.632	37
Oxyde de carbone	-	-	-	-	77.538	987

Tous les paramètres du Groupe respectent largement les limites autorisées.

Un indicateur ad hoc est également calculé pour évaluer l'impact des émissions en fonction de la production :

$$ICP \text{ Émissions} = \frac{\text{Poids des substances émises}}{1\,000 \text{ m}^2 \text{ de carreaux transférés dans les entrepôts}} = \frac{\text{Kg}}{\text{m}^2}$$

ICP ÉMISSIONS	2021	2022	2023	Bat
Matériau particules	0,69	0,23	0,64	7,5
Fluor	0,013	0,028	0,133	0,6
Plomb	0,00004	0,00001	0,0002	0,05
Oxydes d'azote	3,74	3,17	4,93	
COV	0,088	0,187	0,983	
Aldéhydes	0,011	0,025	0,006	

11.6 CONSOMMATION HYDRIQUE

L'eau utilisée dans les différentes étapes de production est prélevée de deux puits artésiens. La consommation hydrique est contrôlée via une comptabilisation spécifique qui divise la consommation par secteur. La consommation hydrique de ces dernières années est présentée dans ce tableau :

CONSOMMATION HYDRIQUE	2021	2022	2023
Eau prélevée des puits (m³)	61.918	65.915	65.171

La production de carreaux de céramique nécessite de grandes quantités d'eau. Le processus de production d'ITALGRANITI GROUP a été conçu pour permettre de réduire significativement la consommation grâce à la récupération des eaux de lavage du processus lui-même. Le système de récupération des eaux est composé de bassins de collecte et d'un système d'épuration qui recueille toutes les eaux usées internes, ce qui réduit le prélèvement hydrique dans les puits.

Le pourcentage de récupération comparé aux meilleures techniques disponibles du secteur est présenté ci-dessous.

FACTEUR DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES



La consommation hydrique est un aspect environnemental à surveiller et, pour cela, un ICP spécifique a été défini pour l'utilisation de l'eau :

$$ICP \text{ Eau} = \frac{\text{Volume d'eau prélevée}}{\text{Production exprimée en poids}} = \frac{\text{m}^3}{\text{t}}$$

Cet ICP ne peut être appliqué que pour l'établissement de production de San Martino in Rio (Italie). Il n'existe aucun puits industriel dans la plateforme logistique de Casinalbo, uniquement des usages domestiques.

	2021	2022	2023
ICP Eau	0,47	0,53	0,52

12.

Objectifs et programmes 2024

Ce document décrit de manière transparente les résultats atteints par le Groupe en matière de développement durable, conformément aux lignes directrices de l'Agenda 2030 reconnues dans le monde entier. Le Rapport de développement durable est également l'occasion de partager les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies pour l'avenir et les programmes d'entreprise en accord avec chacun d'entre eux.



ACTIVITÉ	DESCRIPTION	SDGs
Nouvelle usine de production	En 2025, la nouvelle usine d'environ 28 000 m ² dédiée à la production de grandes plaques sera opérationnelle : - équipée d'installations innovantes et très efficace au niveau énergétique, dont deux post-brûleurs thermiques régénératifs ; - conçu pour récupérer 100 % de l'eau utilisée et des déchets de production, et ainsi réduire les besoins en matières premières ; - alimenté par une combinaison de cogénération et d'énergie solaire. Issu d'un investissement d'environ 60 millions d'euros, le site, une fois pleinement opérationnel, entraînera une augmentation de l'emploi de 25 %.	8 9
Certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes	Maintien de la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes, un élément clé pour surmonter toute forme de discrimination, ainsi que pour affirmer la dignité de la personne.	5 10
Build to Zero (Construire sans émissions), emballages et projet Plastic Free	Le projet Build to Zero (Construire sans émissions), qui a obtenu des résultats significatifs en 2023 - remplacement de 1 500 m ³ de polystyrène par des feuillets de carton à triple épaisseur contenant 60 % de matériaux recyclés, élimination du polyuréthane expansé - se poursuivra. L'objectif reste l'élimination des matières plastiques ; par conséquent, l'entreprise visera à augmenter le pourcentage de matières recyclées dans les films d'emballage en plastique.	13 15
Réfection de la chaussée de la Via per Carpi et construction d'une piste cyclable et piétonne	Le Groupe a alloué plus de 1 500 000 € à l'aménagement de la portion de Via per Carpi comprise entre l'usine de production et la commune de Trignano (1,5 km au total) et la réalisation d'une piste cyclable et piétonne allant de Trignano au rond-point Gualdi (1 km environ).	11
Qualification des fournisseurs sous l'angle des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).	Le fichage des fournisseurs du Groupe sera achevé, sur la base des meilleures pratiques, qui, en plus des performances économiques, en évaluent le profil socio-environnemental et la qualité de la gouvernance. Parmi les outils utilisés figure Open-es, une plateforme web italienne internationalement reconnue pour le profilage ESG des entreprises.	12 17
Compensation CO ₂ (objectif pour 2024/2025)	Le siège social de Casinalbo (Mo) sera équipé d'une installation photovoltaïque avec une puissance adaptée aux besoins opérationnels.	7 12 13
Nouveau pôle logistique	Un nouveau pôle logistique pour le Groupe est en cours de développement Sassuolo. Il permettra d'optimiser l'expédition des matériaux prêts et de réduire l'impact des moyens de transport sur la circulation ainsi que les émissions de CO ₂ indirectes.	9 13
Programmes de bien-être de l'entreprise	La diversité en tant que valeur Le Groupe est convaincu que la valorisation de la diversité et la promotion d'un climat d'inclusion sont des éléments clés de la croissance et du développement de l'entreprise. C'est pourquoi le poste de responsable de la diversité a été créé ; il est chargé de promouvoir un comportement inclusif et de prévenir les conflits entre les personnes.	5 10
	Former et prévenir En collaboration avec le personnel médical qualifié, le Groupe formera ses employés sur les styles de vie les plus sains et proposera des dépistages gratuits pour la prévention des maladies cardiovasculaires.	3
	Centres aérés conventionnés Avec la fermeture des écoles, le Groupe mettra en place des conventions avec plusieurs centres aérés du territoire de manière à favoriser la participation des enfants des employés.	4 11
Dialogue avec les parties prenantes	Avantages pour les employés Le Groupe a mis en place des conventions avec de nombreux commerces présents sur les territoires où sont installés nos établissements. Les employés pourront y bénéficier de remises et d'avantages sur des produits et services, ce qui donnera un coup de pouce à leur pouvoir d'achat.	3 17
	Projet « Discovery English » Le Groupe continuera de soutenir un projet de renforcement de la langue anglaise destiné à tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires du territoire.	4 11
	Soins aux personnes atteintes de démence Le Groupe continuera de soutenir le centre de rencontre créé dans le cadre de la Dementia Friendly Community, un projet pilote d'inclusion sociale destiné à une population qui n'a pas encore eu accès au parcours clinique traditionnel, répondant ainsi aux besoins des familles qui assistent des personnes pendant la phase initiale de la maladie. En plus de sa contribution économique, le Groupe permet aux employés de mettre à disposition volontairement une partie des heures de travail.	3 11
	Équipement spécial pour les personnes non autonomes Italgranti Group fera don au CRA (Ehpad) « Opera Pia Castiglioni » d'une baignoire spéciale pour permettre le transfert autonome ou assisté des personnes âgées non autonomes. Cet équipement très technologique contribuera à améliorer le bien-être, la mobilité et les fonctions cognitives compromises.	3 11
	Bénévolat sur le territoire Le Groupe soutiendra des projets de bénévolat mis en place et soutenus par des ONG présentes sur le territoire.	10 11

Note méthodologique

Le Rapport de développement durable d'ITALGRANITI GROUP est une déclaration consolidée de type non financière, tel que prévu par la loi italienne n° 254/2016. La sélection des thèmes à traiter a été effectuée au vu des dossiers plus importants pour le Groupe et les parties prenantes.

La méthodologie adoptée pour rédiger ce Rapport de développement durable est conforme aux Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards, également appelés « GRI ».

Les données et les indicateurs de performance de l'entreprise qui concernent l'exercice 2023 (du 1er janvier au 31 décembre) sont le résultat d'analyses de marché, d'élaborations internes, de l'utilisation de bases de données et d'études du secteur. Les informations contenues dans ce rapport sont à jour au 31 mai 2024 et sont mises en relations avec celles de l'exercice précédent, lorsqu'elles sont disponibles. Dans ce cas, les données indiquées sont clairement associées à l'année correspondante. Le recours aux estimations, qui sont, en tout état de cause, basées sur les meilleures méthodologies disponibles, a été limité au minimum.



WEBSITE

Follow us on



ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE

ITALGRANITI GROUP S.p.A.

Via Radici in Piano 355
41043 Formigine - Modena - Italy
Tel +39 059 888411
Fax +39 059 848808
www.italgranitigroup.com
info@italgranitigroup.com
project.department@italgranitigroup.com

Flagship Store

Via Statuto 21
20121 Milano - Italy
Tel +39 02 84567687
milano@italgranitigroup.com



August 2024

Cessione Gratuita - Materiale non destinato alla vendita - Cod. JCATBSF23

Certified



Corporation

This company meets high standards of social and environmental impact.

italgranitigroup.com

